



Reprendre le contrôle de nos systèmes alimentaires:

Un enjeu démocratique

Une étude coordonnée par Zoé Maus (CIEP-MOC)

Cahier n° 32

Étude - décembre 2023

Table des matières

1.	—	Introduction : L'alimentation comme enjeu pour le mouvement ouvrier	4
		Par Zoé MAUS • CIEP-MOC	
2.	—	Des systèmes alimentaires défaillants	6
		Par Zoé MAUS • CIEP-MOC	
3.	—	Rendre les systèmes alimentaires européens plus durables	23
		Par Amaury GHIJSELINGS • CNC D 11.11.11.	
4.	—	Quelques pistes pour une réelle démocratie alimentaire	27
		Par Zoé MAUS • CIEP-MOC	
5.	—	Pour une commensalité durable et citoyenne	32
		Par Zoé MAUS • CIEP-MOC	
6.	—	Se nourrir et consommer au quotidien : une expérience qui nous relie au monde	36
		Par Laurence DELPERDANGE • Équipes Populaires	
7.	—	Pour une sécurité sociale de l'alimentation : Éléments de contexte	38
		Par Zoé MAUS • CIEP-MOC	
8.	—	Les enjeux autour de la proposition d'une sécurité sociale de l'alimentation telle que portée par le CréaSSA	41
		Par Jonathan PEUCH • FIAN	
9.	—	Un chemin encore long vers une démocratie alimentaire effective	47
		Par Zoé MAUS • CIEP-MOC	
10.	—	Pour aller plus loin, une bibliographie sélective	49

« L'alimentation est à la fois universelle et unique : tous les êtres humains doivent manger pour vivre et, en même temps, s'alimenter peut se faire de multiples façons. L'alimentation est aussi à la fois biologique et culturelle. Elle est matérielle et symbolique, mais aussi rationnelle et émotionnelle, personnelle et collective, au-dedans et en dehors de nous. C'est un vecteur d'expression, un objet du quotidien, un sujet d'étude scientifique. L'alimentation est à la fois une condition de la vie individuelle, un ciment des groupes humains et un ancrage dans la biosphère. C'est une pierre angulaire de l'existence, qui tout à la fois la traverse, la structure et se laisse transformer par elle. » (Carolyn Steel)

1 Introduction : L'alimentation comme enjeu pour le mouvement ouvrier

Zoé MAUS • CIEP- MOC

Début 2020, le MOC décide de se pencher sur la question de la souveraineté alimentaire. A ce moment déjà la question semble être à la confluence des axes stratégiques du MOC : les questions démocratiques, celles liées à la sécurité sociale et au travail, les défis migratoires et écologiques. Toutefois, la souveraineté alimentaire et les systèmes alimentaires ne représentent pas, aux yeux de nos différentes organisations, un enjeu figurant au cœur de leurs actions.

Bien sûr, tous et toutes sommes conscients es de l'importance d'une alimentation saine et de qualité pour l'ensemble de la population, mais les questions qui concernent la production alimentaire, sa transformation, distribution ou consommation que ce soit ici en Belgique, ou au Sud, ne sont que peu ou pas traitées par nos organisations, sauf de manière très partielle. Nos organisations socio-culturelles ont bien à un moment donné participé à la mise sur pied d'un potager collectif, ou mené une réflexion et un accompagnement des femmes sur la nutrition et l'alimentation saine. Les organisations syndicale et mutuelliste ont également abordé la question sous le prisme de la santé et des coûts de l'obésité ou du diabète, ou en analysant les conditions de travail dans la grande distribution ou l'industrie alimentaire, ou encore en abordant l'alimentation dans les cantines scolaires ou sur le lieu de travail. Au niveau international, nous pouvons, via notre ONG WSM, nous préoccuper de la sécurité alimentaire dans les pays dits « du Sud » et des impacts des monocultures ou des importations sur l'environ-

nement ou encore des conditions de travail des producteurs d'oranges ou de café au Brésil, en Côte d'Ivoire ou au Ghana.

La réflexion n'est toutefois que rarement systématique et permet peu de mettre en lien les acteurs et actrices à l'œuvre aux différentes étapes de la chaîne alimentaire. En effet, rares sont les moments où peuvent se rencontrer petits paysans, travailleur·euses des abattoirs et caissières du hard discount pour discuter des enjeux les affectant de manière transversale. Quand peuvent-ils discuter ensemble des systèmes alimentaires qu'ils et elles souhaitent si ce n'est lors de trop rares actions communes, comme l'Alliance D19-20 ou des mobilisations contre les traités économiques comme le TTIP ou le CETA ? Comment mettre ensemble les différents maillons de la chaîne et avoir une image complète de ce que sont les systèmes alimentaires mondiaux ? Ce manque de réflexion commune a pourtant été pointée à de nombreuses reprises, notamment lors d'ateliers organisés durant la Semaine Sociale du MOC consacrée à la Transition. Nombreux ont été les participant·es demandant de renforcer les liens entre le monde ouvrier et le monde paysan.

Ce constat d'un manque de vision commune et globale occupe le MOC et ses organisations lorsque nos sociétés sont secouées par plusieurs crises successives. Tant la crise sanitaire du COVID-19 (avec ses fermetures de frontières et ses confinements) que la guerre en Ukraine ou les crises écologiques et énergétiques, montrent notre dépendance à une agriculture et une production

alimentaire mondialisées d'une part, à un système agro-alimentaire industriel d'autre part. Elles révèlent un système économique mondial largement interconnecté (que ce soit pour l'alimentation ou le matériel sanitaire) et soulignent de sérieuses « fragilités dans nos chaînes d'approvisionnement » (alimentaires autant qu'énergétiques). Elles démontrent, si c'est encore nécessaire, l'impact de notre mode de vie sur l'environnement et les conséquences d'un accaparement des surfaces au détriment des autres espèces vivantes. Ces crises sont également dramatiques pour les populations les plus précaires (en témoigne le recours croissant à l'aide alimentaire), mais également pour les travailleuses des différents secteurs liés aux systèmes alimentaires, qui sont le plus souvent considérés comme des variables d'ajustement dans le système économique. Les exemples ne manquent pas, que ce soit dans la grande distribution (franchisations et licenciements chez Delhaize, Carrefour ou Mestdagh, accaparement des terres pour Colruyt) ou dans la production alimentaire (conditions déplorables pour les ouvrières agricoles souvent saisonnières ou pour ceux et celles travaillant dans l'industrie alimentaire, par exemple dans les abattoirs). En réponse à ces crises, surgissent de multiples appels au protectionnisme mais aussi au nationalisme économique et au rejet des institutions globales. Ces appels, à mettre en lien avec une volonté de relocalisation de certains pans de notre économie, ne peuvent être efficaces sans volonté de changement en profondeur des systèmes actuels.

En 2023, il est dès lors indispensable de remettre la question de l'alimentation sur la table et de faire un état des lieux le plus large possible pour permettre d'envisager d'autres systèmes

alimentaires. Cette étude constitue un premier pas qui, nous l'espérons, contribuera à mieux comprendre les enjeux auxquels nous sommes confrontés et à envisager des pistes d'actions collectives pour que s'organise une autre alimentation, plus durable et juste.

La première partie de cette étude revient sur les caractéristiques principales des systèmes alimentaires mondiaux : causes de la faim et coûts cachés de l'alimentation, concentration des acteurs dans l'agro-industrie et privatisation des instances de gouvernance mondiale dans le secteur, financiarisation et technologisation de l'agriculture, impacts des accords de libre-échange sur les pays du nord et du sud de la planète. Une réflexion d'Amaury Ghijselings du CNCND 11.11.11 décrypte ensuite les politiques européennes en la matière et évoque quelques pistes pour rendre les systèmes alimentaires plus durables. Une troisième partie aborde les pistes d'alternatives, notamment la nécessité de mettre au centre de nos réflexions les notions de droit à l'alimentation et de démocratie alimentaire, tout en réfléchissant à la possibilité de considérer l'alimentation comme un bien commun. Deux articles, celui de Laurence Delperdange des Équipes Populaires, et celui de Zoé Maus consacré à la commensalité durable mettent en avant des réflexions et initiatives partant de la base. Enfin, un chapitre est consacré à la proposition innovante et interpellante de Sécurité sociale de l'Alimentation. Un article de Jonathan Peuch du FIAN fait le point sur la réflexion portée par le CréaSSA (collectif de réflexion et d'action sur la SSA), et quelques points d'attention soulevés par nos organisations autour de cette proposition sont mis en évidence.

Bonne lecture !!!



2 Un système alimentaire défaillant

Fin du monde, faim du mois, même combat ?

Pénurie alimentaire, famines, explosion des prix des denrées alimentaires et du recours à l'aide alimentaire, obésité et malnutrition, spéculation sur les céréales et autres denrées alimentaires, ruptures de la chaîne de distribution alimentaire, diminution inquiétante du nombre de paysannes - remplacés par des exploitants agricoles à la solde de l'agrobusiness : les sonnettes d'alarme concernant l'impasse dans laquelle se trouvent nos systèmes alimentaires sont tirées de toutes parts. Le constat est implacable : si nous ne changeons rien, nous allons droit dans le mur et il est dorénavant indéniable que notre mode de vie et l'accaparement des surfaces, au détriment des autres espèces vivantes, a un impact sur l'environnement, provoquant des zoonoses plus fréquentes, contribuant au réchauffement climatique et au dépassement des limites planétaires.¹

Celles-ci sont le seuil à partir duquel la déstabilisation des processus terrestres pourrait entraîner des répercussions dangereuses et irréversibles pour le vivant. Dans une étude de la revue *Nature* parue le 31 mai 2023, les chercheurs concluent qu'à l'échelle mondiale, sept des huit limites étudiées² sont déjà dépassées, rendant incertain le futur de notre planète. La nouveauté de cette étude

est que la notion de « limite juste » a été ajoutée à celle de sûreté. Une limite juste étant le point à partir duquel des effets néfastes pour le vivant (diminution des ressources en nourriture, migrations forcées, épidémies, etc.) peuvent apparaître.³ Cette notion de limite juste est aussi au cœur de la théorie du Donut, développée par Kate Raworth⁴, pour mettre en évidence la nécessité de coupler respect des limites planétaires et justice.

Parmi les causes de ces dépassements, les systèmes alimentaires (et en particulier les systèmes agro-industriels) figurent en bonne place comme le montre le tableau ci-dessous⁵. Au-delà du réchauffement climatique, c'est l'ensemble du système-Terre qui est mis en péril par les modes actuels d'élevage et de culture. La perturbation du cycle de l'eau ou de ceux de l'azote et du phosphore est largement due aux engrais utilisés dans l'agriculture intensive, tout comme l'artificialisation des sols et la dégradation de ceux-ci causées, notamment par le changement d'affectation des sols. Comme le montre FIAN dans son étude 2022, *Droit à la Terre, pour une agriculture paysanne et nourricière*, ce changement d'affectation des sols et la demande croissante et continue de nouvelles terres est due notamment à la généralisation des régimes alimentaires agro-industriels, la produc-

1 Le cadre des limites planétaires a été mis en place par Johan Rockström, et le Stockholm Resilience Centre en Suède <https://www.stockholmresilience.org/research/planetary-boundaries.html>

2 Ces seuils fatidiques concernent principalement le climat, la biodiversité, l'eau douce, ainsi que les cycles de l'azote et du phosphore.

3 Sont incluses dans cette notion, les notions de justice inter-espèces, intergénérationnelle et intragénérationnelle (entre pays, communautés et individus au travers du prisme intersectionnel). Voir le résumé de l'étude : <https://www.nature.com/articles/s41586-023-06083-8#Fig4>, consulté le 10 juin 2023.

4 RAWORTH Kate, *La Théorie du Donut*, Ed. Plon, Paris, 2018

5 Tableau proposé par le site Millénaire 3. <https://www.millenaire3.com/ressources/urgence-climatique-le-giec-place-l-alimentation-au-caeur-des-enjeux-de-transition-ecologique>

tion d'agrocarburants et autres cultures énergétiques, l'essor de la bioéconomie industrielle (et des « flex crops »⁶), mais aussi la financiarisation de la terre et des ressources naturelles ainsi que la croissance démographique et les modes de surconsommation.⁷

Figure 1 (ci-contre) Urgence climatique : impact des systèmes alimentaires © Skoli⁸

Ce petit détour par la notion des limites planétaires à ne pas dépasser permet de comprendre l'urgence d'envisager la question de l'alimentation comme un système aux multiples ramifications d'une part, à connecter la question alimentaire avec l'urgence écologique d'autre part. En effet, si on aborde souvent la question alimentaire à partir de l'enjeu de la faim (et notamment les crises alimentaires), cette façon de faire est l'arbre qui cache la forêt et il convient de pouvoir regarder l'ensemble de la forêt.

La crise sanitaire à laquelle la planète entière a été confrontée (et est toujours confrontée) ainsi que la guerre en Ukraine ou les crises éco-

Limites planétaires	Impacts du système agroalimentaire		Niveau de l'indicateur	Impacts collatéraux
PERTURBATION DU CYCLE DE L'EAU DOUCE	L'agriculture concentre 70% de nos besoins en eau, essentiellement de l'eau de pluie (eau verte). Les modes d'irrigation ont conduit à une augmentation de plus de 100% des ressources consommées depuis		Sous le seuil de risque	
PERTURBATION DU CYCLE DE L'AZOTE	Les engrais azotés comptent pour 80% de la consommation humaine d'azote, et l'industrialisation de l'agriculture a conduit à une augmentation de leur usage de 800% depuis 1961. L'azote représente 41% des émissions de GES par le secteur agricole sous forme de protoxyde d'azote. Relâché massivement dans la nature sans pouvoir être assimilé par les plantes, cet excédent est responsable en partie de l'eutrophisation des cours d'eau (phénomène des algues vertes, asphyxie des environnements aquatiques).		Effondrement possible	
PERTURBATION DU CYCLE DU PHOSPHORE	Soustrait à son cycle naturel de renouvellement, le phosphore, utilisé comme engrais agricole, est largement "perdu" (90% du phosphore utilisé) puisque rendu inassimilable par les végétaux comme par les animaux. Sa trop forte concentration dans les cours d'eau à proximité des exploitations agricoles ou en aval des villes détruit la faune aquatique. Non renouvelable, cette ressource est aujourd'hui en passe d'être épuisée d'ici 50 à 100 ans à son rythme d'exploitation actuel.		Effondrement possible	
CHANGEMENT D'AFFECTATION DES SOLS	Le principal responsable de la déforestation est l'agriculture. C'est, en particulier l'agriculture à vocation commerciale qui représente plus de 50% de la déforestation entre 2000 et 2010 qui est en cause, en raison notamment de l'augmentation de la demande. L'agriculture locale et vivrière arrive en seconde position (un peu plus de 30%).		Limite planétaire dépassée	
ÉROSION DE LA BIODIVERSITÉ	Les principales menaces qui pèsent sur la biodiversité sont la destruction des habitats naturels (dont la déforestation), la surexploitation (sur-pêche, etc.), la prolifération d'espèces invasives (algues vertes, etc.) et les pollutions en tout genre (pesticides, glyphosates, etc.). Le système agro-alimentaire est largement responsable de ces menaces. En retour, l'effondrement du nombre de pollinisateurs menace directement la sécurité alimentaire mondiale.		Effondrement possible	
RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE	La trop forte présence des GES issus de l'activité humaine dans l'atmosphère entraîne un réchauffement climatique généralisé. Le secteur agricole est en partie responsable de ces émissions, notamment en ce qui concerne le protoxyde d'azote et le méthane (86% de ses émissions totales selon la Stratégie Nationale Bas Carbone et 2016), dans une moindre mesure concernant le CO ₂ . « L'humanité pourrait même dépasser le seuil fatidique des 2°C d'augmentation à l'horizon 2100 en raison de la seule alimentation, sans considérer les autres secteurs d'émissions » Vertrains Jean, « Climat et alimentation : mettre les pieds dans le plat », Revue Projet, 2015		Limite planétaire dépassée	
ACIDIFICATION DES OCÉANS	L'émission par l'agriculture de GES, en plus de son usage intensif des engrais azotés et phosphorés, contribue activement à l'acidification des océans. Celle-ci est due au rôle de puits de carbone que jouent ces masses océaniques. Leur saturation en carbone entraîne un risque d'emballage du réchauffement et met déjà en péril la chaîne alimentaire mondiale en affectant fortement les cycles de reproduction de la faune océanique.		Sous le seuil de risque	
APPAUVRISSMENT DE LA COUCHE D'OZONE	Le développement de la chaîne du froid, très lié à la conservation des produits alimentaires et à l'allongement des circuits du à l'industrialisation, est en partie responsable de l'appauvrissement de la couche d'ozone (du fait de son usage des gaz fluorés). Ce phénomène affecte la photosynthèse et in fine la croissance et le rendement des cultures.		Sous le seuil de risque	
POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE EN AÉROSOLS	La déforestation, le surpâturage et l'irrigation excessive contribuent à dégrader les sols et accroissent l'érosion éolienne – et donc la charge en particules de l'atmosphère. S'il n'est pas le principal responsable, le système agroalimentaire contribue à l'émission de ces pollutions.		Risque incertain	
NOUVELLES POLLUTIONS CHIMIQUES	Ces nouvelles pollutions sont issues des activités humaines sans que leurs conséquences ne soient bien connues (en particulier les pesticides). On ne peut aujourd'hui dresser de bilan complet du fait de la difficile évaluation de leurs effets.		Risque incertain	

6 Les « flex crops » (ou cultures flexibles) sont des cultures agricoles qui peuvent être utilisées à la fois pour l'alimentation humaine et animale, ainsi que pour la production d'énergie ou d'autres utilisations industrielles.
7 *Droit à la terre : Pour une agriculture paysanne et nourricière*, Bruxelles, FIAN Belgium, 2022.
8 PIESSAT Lucas et BRAVAIS Gauthier, *Urgence climatique : le GIEC place l'alimentation au cœur des enjeux de transition écologique*, M3 La prospective de la métropole de Lyon, mis en ligne le 08 octobre 2021, consulté le 04 juin 2023. <https://www.millenaire3.com/dossiers/2021/alimentation-comment-transformer-une-metropole-en-territoire-nourricier/urgence-climatique-le-giec-place-l-alimentation-au-caeur-des-enjeux-de-transition-ecologique>

logiques qui se succèdent (explosion des prix de l'énergie, dérèglement climatique, dépassements de plafonds de biodiversité, ...) ont montré la fragilité de nos systèmes. Systèmes de santé débordés, système économique mondial interconnecté, « chaînes d'approvisionnement » peu résilientes (que ce soit celle des médicaments, des denrées alimentaires ou de l'énergie). Ces crises ont mis en évidence l'importance d'avoir des systèmes collectifs de protection sociale, mais aussi des mécanismes permettant de protéger les plus faibles en cas de chômage ou d'explosion du coût de la vie, par des systèmes de sécurité sociale, d'aide alimentaire pour les plus démunies. Elles ont aussi mis en avant l'urgence de repenser nos systèmes alimentaires pour qu'ils soient à même de répondre aux besoins d'une alimentation de qualité pour toutes les populations et qu'ils soient respectueux à la fois des travailleurs, travailleuses et de l'environnement. Malheureusement, force est de constater que les réponses politiques qui ont été apportées à ces crises n'ont pas permis de modifier durablement et suffisamment les systèmes responsables de ces impasses écologiques, économiques et sociales dans lesquelles nous nous trouvons et notamment le système qui nous permet à toutes et tous de vivre : le système qui nous procure de quoi manger.

Ce constat de l'incapacité du modèle agricole dominant à assurer ses missions les plus essentielles (nourrir convenablement les populations, maintenir les écosystèmes vivants et des métiers



Figure 2 Un système alimentaire: Source : Les Greniers d'Abondance, CC

rémunérateurs) est loin d'être nouveau. Avant même la pandémie, Hilal Elver, rapporteuse spéciale des Nations Unies pour l'alimentation, dénonçait un système agricole industriel mondialisé qui, selon elle, « présentait de sérieux défauts., entraînant pertes et gaspillages alimentaires, maltraitance animale, émissions de gaz à effet de serre, pollution des écosystèmes, déplacements et exploitation des travailleurs dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche, et perturbation du fonctionnement des communautés agricoles traditionnelles. En bref, les droits fondamentaux des acteurs du système alimentaire, notamment les travailleurs agricoles, les petits exploitants et les consommateurs, sont souvent bafoués ou violés ».⁹

En parlant ici de système alimentaire, Hilal Elver met en évidence l'importance de l'approche systémique lorsqu'on aborde la question de l'alimentation. L'alimentation doit en effet être conçue comme un système complet comportant quatre secteurs interconnectés, dans lesquels agissent une multitude d'acteurs et actrices : la production agricole et paysanne, la transformation (qu'elle soit au niveau local ou plus macro), la distribution (aujourd'hui aux mains des multinationales, mais qui est également assurée par les circuits courts) et la consommation (avec les consommateurs et consommatrices en bout de chaîne).

Le prédécesseur d'Hilal Elver au poste de rapporteur des Nations Unies, Olivier De Schutter, ne dit pas autre chose dans le numéro d'*Alternatives Sud* consacré aux systèmes alimentaires¹⁰, lorsqu'il insiste sur le fait que les changements profonds devant être effectués dans les systèmes alimentaires ne sont possibles selon lui qu'avec un changement au niveau de la production et de la consommation, mais aussi de la transformation et de la distribution. Il pointe notamment les obstacles inhérents à la technologisation de l'agriculture et à sa machinisation ; la domination de quelques grands acteurs sur l'ensemble du secteur ; les obstacles politiques (lobby de l'agro-business sur les États et les pouvoirs publics, d'ordre

9 ELVER Hilal, *Réflexion analytique sur les systèmes alimentaires, les crises alimentaires et l'avenir du droit à l'alimentation*, New-York : Nations Unies - Conseil des droits de l'homme, 2020.

10 DELCOURT Laurent (coordination), « Un système alimentaire à transformer », dans *Alternatives Sud*, Volume XXVIII - 2021, n°4, 12/2021, Ed. Syllepse.

culturel (facilité d'accès à des produits transformés et déjà préparés) et la difficulté de mettre en place des alternatives. Cela montre l'importance d'aborder la question alimentaire bien en amont de celle des consommateurs·rices, en y intégrant les nombreux acteurs·rices qui sont parties prenantes dans les systèmes alimentaires mondiaux : mouvements paysans, indigènes, environnementaux, femmes, jeunes, travailleurs·euses, afin de construire de manière forte un front pour faire face aux multinationales de l'agro-alimentaire contrôlant une immense partie de ces systèmes alimentaires.

C'est dans cette optique que nous agencerons la première partie de cette étude. Dans un premier temps, nous reviendrons sur les causes de la faim et les coûts cachés de notre système alimentaire. Ensuite, nous évoquerons quelques tendances actuelles du système alimentaire, qu'il convient de dénoncer : concentration des acteurs, privatisation du système de gouvernance mondiale, accaparement des terres et machinisation de l'agriculture, impact de la dette sur l'agriculture, et enfin, les liens entre la signature d'accords de libre-échange et le maintien d'une agro-industrie destructrice tant au nord qu'au sud de la planète.

Causes de la faim :

Selon Olivier de Schutter le droit à l'alimentation est celui « d'avoir un accès régulier, permanent et non restrictif, soit directement ou au moyen d'achats financiers, à une alimentation quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante, correspondant aux traditions culturelles du peuple auquel le consommateur appartient, et qui lui procure une vie physique et mentale, individuelle et collective, épanouissante et exempte de peur »¹¹. Ce droit n'est malheureusement pas accessible à toutes et tous et de plus en plus de gens souffrent de sous-nutrition ou malnutrition.

Ce problème n'est pas récent. En 1952 déjà, le brésilien Julio José de Castro (premier président de la FAO) résumait déjà très bien la situation : « *La faim, c'est l'exclusion. Exclusion de la terre, du revenu, du*

*travail, du salaire, de la vie et de la citoyenneté. Quand une personne arrive au point de ne plus rien avoir à manger, c'est que tout le reste lui a été dénié. C'est une forme moderne d'exil. C'est la mort dans la vie »*¹². Si, en 1952, la faim était souvent assimilée au sous-développement de certains pays ou à la surpopulation, comme le sous-entendaient les tenants de « l'éthique du canot de sauvetage » tel Hardin (auteur de *la Tragédie des Communs* qui l'explique également par la surpopulation, ainsi que par la volonté humaine de toujours profiter de tout avant les autres), cela ne tient plus la route aujourd'hui. En effet, on produit aujourd'hui beaucoup plus de nourriture que ce qui serait nécessaire pour nourrir l'ensemble de la population mondiale. La production alimentaire mondiale a presque quadruplé entre 1961 et 2020 et a augmenté de 50 % ces deux dernières décennies. Si aujourd'hui encore de nombreuses personnes souffrent encore de la faim et que celle-ci progresse depuis cinq ans, comme en atteste notamment le Rapport mondial sur les crises alimentaires 2023¹³, ce n'est pas un problème de quantité produite. Le problème se situe plutôt au niveau de la distribution et de l'accès à ces denrées, mais aussi d'une part à notre dépendance à une agriculture et une production alimentaire mondialisée, d'autre part à un système agro-alimentaire industriel. Il convient donc de voir que la faim, arrivant en fin de processus, n'est pas inéluctable et que ses causes sont multiples.

En 2008, l'UNICEF proposait de répartir les causes de la faim en trois catégories : les causes immédiates ou physiologiques, les causes sous-jacentes, au niveau des ménages, et les causes fondamentales, au niveau de la société.

Les **causes immédiates** concernent le manque d'alimentation absorbée par une personne, il s'agit de causes physiologiques, qui sont les « mêmes » pour toute personne qui souffre de sous-alimentation. Les raisons pour lesquelles une personne n'a pas accès à l'alimentation sont en revanche plus complexes. Il peut s'agir de **causes**

12 DE CASTRO Josué, *Géopolitique de la faim*, Paris, Les Éditions Ouvrières, Économie et Humanisme, 1952.

13 Voir le site du *Food Security Information Network* qui publie ce rapport : <https://www.fsinplatform.org/> Selon ce rapport, plus de 250 millions de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire aiguë en 2022 et ont nécessité une aide alimentaire d'urgence dans 58 pays (la moitié de ces personnes se situant en Somalie, Soudan du Sud, Yémen, Afghanistan, Haïti et le Burkina Faso, pour la première fois de son histoire)

11 Voir le site d'Olivier de Schutter lorsqu'il était rapporteur spécial des Nations Unies : <http://www.srfood.org/fr/droit-a-l-alimentation>

sous-jacentes, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas d'un problème de disponibilité de nourritures, mais d'un problème d'accès comme le souligne Amartya Sen (cité par Golay)¹⁴. La nourriture est là, mais les gens n'y ont pas accès pour des raisons de disponibilité (il s'agit donc d'un problème de distribution), de ressources financières, ou d'information sur les possibilités d'accès à ces denrées. Ces personnes sont sous-alimentées car elles ne possèdent pas de droits suffisants sur des ressources productives – la terre, l'eau, les semences, les pêches ou la forêt – ou sur un revenu ou une aide sociale qui leur permettrait d'avoir accès à l'alimentation.

Les **causes fondamentales** sont celles dont les racines se trouvent dans la structure de la société. Historiques, politiques, économiques, culturelles ou écologiques, elles expliquent pourquoi les groupes les plus vulnérables de la société n'ont pas des droits de possession suffisants sur les ressources productives pour leur permettre d'avoir accès à l'alimentation. Ces causes fondamentales sont les exclusions politiques et économiques, les injustices sociales et les discriminations (notamment les discriminations envers les femmes).

Coûts cachés du système alimentaire actuel

« Or, toutes les externalités négatives liées à la **production alimentaire** (la perte de la biodiversité, l'élevage intensif, la souffrance animale, l'esclavage...) sont exclues du sandwich qu'on achète en supermarché ou du curry qu'on se fait livrer comme par magie à deux heures du matin entre deux séries Netflix. » (Carolyn Steel)¹⁵.

Les crises alimentaires auxquelles les populations sont confrontées actuellement sont donc bien le résultat de facteurs interconnectés qui se renforcent mutuellement : conflits et insécurité, chocs économiques et conditions météorologiques extrêmes, mais aussi inégalités socio-économiques (aussi bien entre groupes sociaux qu'entre pays).

14 GOLAY Christophe, « Deux approches pour lutter contre la faim et la discrimination contre les femmes : le droit à l'alimentation et la souveraineté alimentaire », dans VERSCHUUR C (dir) *Du grain à moudre. Genre, développement rural et alimentation*, 2011, pp. 341-359. Actes des colloques genre et développement. Berne : DDC. Commission nationale suisse pour l'UNESCO ; Genève : IHEID.

15 Entretien avec STEEL Carolyn. En ligne : <https://www.ladn.eu/nouveaux-usages/solution-crise-climat-nourriture-sauver-monde-carolyn-steel-sitopia-ville-autonome-campagne-alimentation/>

Les failles menant à la faim existent donc tant au niveau des conditions de la production primaire de l'alimentation que de la transformation de ces produits en aliments qui seront par la suite conditionnés et acheminés vers le lieu où ils seront distribués et consommés.

Depuis 2020, la persistance des impacts socio-économiques de la pandémie de COVID-19, les répercussions de la guerre en Ukraine ainsi que les sécheresses successives et autres phénomènes météorologiques extrêmes ont affecté durement les chaînes alimentaires, notamment au niveau des céréales, causant une hausse des prix généralisée en 2020-21. Malgré la baisse des prix mondiaux des denrées alimentaires à la fin de 2022, ces prix restent supérieurs aux niveaux d'avant la pandémie comme en atteste le *Global Report on Food Crisis* en 2022¹⁶. Alors que l'inflation alimentaire affecte durement les pays du sud global, les pays européens doivent également faire face à cette crise alimentaire mondiale et sont également affectés par les opérations militaires en Ukraine, et notamment par l'entrave à l'exportation des produits agricoles ukrainiens.

L'augmentation des prix pour le consommateur final

Depuis la seconde guerre mondiale, les prix de la nourriture avaient tendance à diminuer et les progrès en matière de productivité agricole ont contribué à rendre accessible une nourriture suffisante et accessible au plus grand nombre, mettant ainsi fin à de nombreuses situations d'insécurité alimentaire, notamment (et surtout) dans les pays développés. Cependant, cette nourriture à bas prix est, dans la plupart des cas, de mauvaise qualité. Si la part du budget des ménages consacrée à l'alimentation a ainsi diminué jusqu'à la fin des années 2000, c'est en grande partie parce que la malbouffe envahissait les magasins, transformant l'alimentation en variable d'ajustement : manger bien oui, mais seulement les bons mois.

Alors que la part du budget des ménages consacrée à l'alimentation était de moins de 16 % en 2018, elle est repartie à la hausse ces der-

16 Ce rapport concerne principalement les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine et Caraïbes. <https://www.fsinplatform.org/sites/default/files/resources/files/GRFC2023-compressed.pdf>

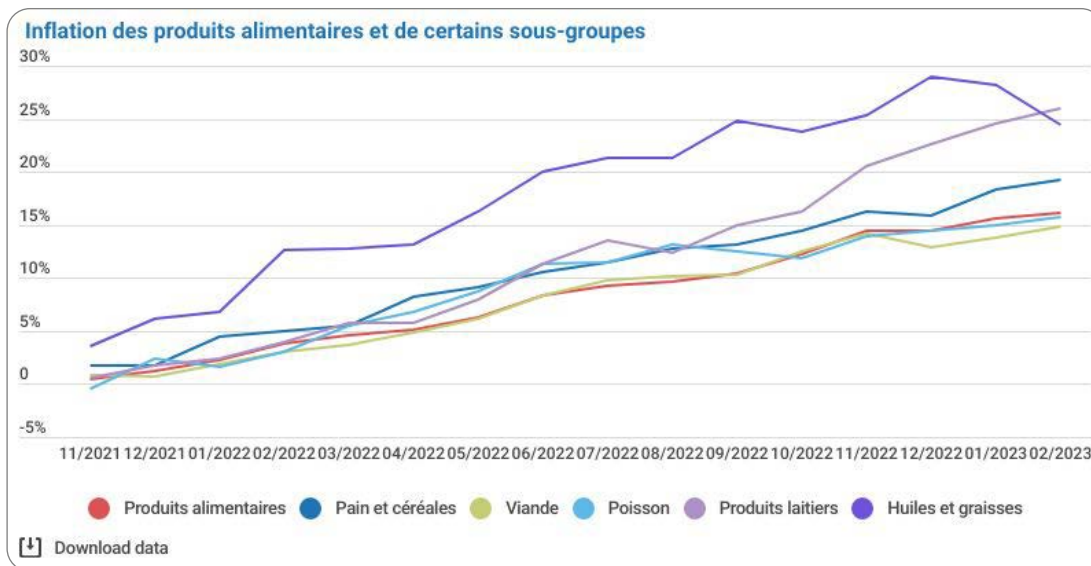


Figure 3: Inflation des produits alimentaires

nières années et grimpait à 18,1 % en 2020¹⁷, et les chiffres de mars 2023 produits par Hello Safe montre que le montant consacré à l'alimentation a dépassé le montant consacré au loyer (30,4 % contre 23,8 %).

Couplée à l'augmentation du prix de l'énergie, cette augmentation a plongé de nombreux ménages dans des situations intenable, obligeant un nombre croissant de citoyen·nes à recourir aux systèmes d'aide alimentaire ou à devoir choisir entre manger et payer leurs factures.

Face à cette crise, les États n'ont pas vraiment été à la hauteur : les dépassements des budgets publics dus à la pandémie ont en effet limité la capacité de nombreux gouvernements à atténuer les risques et à protéger les citoyen·nes de l'inflation du prix des aliments grâce à des mesures politiques telles que des versements d'aides exceptionnels. L'allocation de subsides a été limitée par les pressions budgétaires dues aux séquelles de la pandémie de COVID-19. La nouvelle stratégie «De la ferme à la table » de l'Union européenne, qui vise à mieux aligner les pratiques agricoles sur les impératifs de durabilité, a été remise en question en raison des pressions des géants de l'agroalimentaire, mais aussi de certains groupements d'agriculteurs comme la COPA-COGECA, qui

défendent des positions proches des semenciers et autres géants de l'agriculture¹⁸. Parallèlement, la spéculation sur les matières premières alimentaires a explosé ces dernières années et elle est, tout autant que la guerre en Ukraine ou l'augmentation des prix de l'énergie, responsable de l'augmentation des prix.

Les négociations en cours en Belgique sur la possibilité de réduire ou du moins plafonner les prix des denrées alimentaires et les difficultés d'arriver un accord sur la meilleure solution à apporter à l'inflation des prix dans le secteur alimentaire¹⁹ montrent également la difficulté à réguler des secteurs. Ceux de l'agroalimentaire et de la grande distribution pèsent lourd (plus de 100.000 emplois dans l'industrie alimentaire, soit 20 % de l'emploi industriel, plus du triple dans la grande distribution. L'agriculture a, elle, perdu 60 % de ses travailleuses). Ces secteurs jouent avec les prix et justifient leur augmentation par les crises, notamment l'augmentation des prix des matières premières ou de l'énergie, mais aussi par la nécessité de maintenir la compétitivité du secteur agroalimentaire belge. Les fédérations des employeurs de l'industrie alimentaire (FEVIA) et de la grande

18 Revue *Tchak !* : Le double discours des grands syndicats agricoles, <http://tchak.be>, novembre 2021.

19 *La Belgique pourrait-elle imposer une baisse des prix des produits alimentaires comme le prévoit la France ?*, RTBF, <https://www.rtbf.be/article/alimentation-faut-il-bloquer-les-prix-11211765>, consulté le 14 juin 2023.

17 Voir les "Chiffres Clés de 2022" de Statbel : https://statbel.fgov.be/sites/default/files/files/documents/F_Chiffres%20cles%202022_WEB_v4.pdf

distribution (COMEOS) se rejettent en outre la responsabilité de cette hausse de prix. Selon le CEO de Comeos, « le problème, ce sont les industriels, les producteurs alimentaires et les grandes chaînes internationales qui ont des marges qui se sont envolées ces derniers mois et qui n'ont pas fait l'effort vers le bas alors qu'un certain nombre de prix devraient baisser » et les commerçants seraient démunis face à ces multinationales. À côté de cela, le Boerenbond, syndicat agricole flamand pourtant peu connu pour ses prises de position en faveur des petits paysans, a alerté sur le fait que les agriculteurs·rices ne parviennent pas à répercuter la hausse des coûts de production dans leurs prix et que le marché doit être corrigé de manière équitable, tant pour le consommateur que pour les agricultures²⁰. En attendant que les pouvoirs publics agissent sur les prix ou mettent en place des solutions systémiques, comme la sécurité sociale de l'alimentation proposée par de nombreux acteurs de la société civile (voir l'article de Jonathan Peuch), le recours à l'aide alimentaire explose (+32 % en 2020) et les difficultés financières des ménages s'amplifient.

On le voit, le système agro-alimentaire est une hydre aux multiples facettes qui doit être abordée de façon globale pour pouvoir être transformée afin de permettre aux travailleurs et travailleuses de ces secteurs ainsi qu'aux consommateurs·rices, l'accès à des produits de qualité au prix juste.

Le vrai coût de notre nourriture

Dans *Le vrai coût de notre nourriture*²¹, publié sur le site *La Fam expliquée*, Materne Maetz montre que le marché, tel qu'il fonctionne actuellement, est incapable de prendre en compte l'ensemble des coûts réels engendrés par le système alimentaire. Alors qu'ils sont motivés par la seule recherche du profit, l'industrie agro-alimentaire et l'agrobusiness ont en effet pour objectif de minimiser leurs coûts de production, faisant fi de toutes les externalités négatives qu'ils génèrent à toutes les étapes de la chaîne de production et de distribution. Alors que les citoyen·nes pensent avoir accès à une alimentation à coûts abordables, la réalité est

que les consommateurs·rices paient finalement quatre fois les produits consommés : une fois en les achetant, une autre fois en coûts de santé et en coûts environnementaux et enfin en contribuant, par l'impôt, aux subsides accordés par la Politique Agricole Commune et aux aides de toutes sortes fournies aux secteurs agro-industriels. Or, comme le dénonce le Collectif Pour Une autre PAC, ce sont surtout les producteurs intégrés dans ce modèle coûteux qui bénéficient de la PAC et des autres aides.²²

Les externalités négatives sont constituées de ces situations dans lesquelles l'acte de production ou de consommation a un impact négatif et dont les coûts ne sont pas pris en charge par leurs auteurs ou leurs bénéficiaires. Dans le cas du système alimentaire, ces coûts cachés sont pris en charge par l'ensemble de la société qui paie les conséquences d'un système destructeur, des paysan·ness, travailleurs et travailleuses dans la transformation, le transport et la distribution aux consommateurs·rices. Ces coûts cachés sont humains et sociaux mais également sanitaires et environnementaux, pour n'évoquer que les principaux.

Des coûts humains, en particulier pour les plus vulnérables

Les coûts humains du système agro-alimentaire sont gigantesques. Au nord et au sud de la planète, les travailleurs et travailleuses des systèmes alimentaires sont affectés à tous les niveaux du système : de la fourche à la fourchette²³, de la production alimentaire primaire à la consommation. Le modèle agro-industriel repose en grande partie sur la détérioration des conditions de travail et tant les agriculteurs·rices, les ouvriers·ères agricoles que les employé·es des usines de transformation des aliments ou de la distribution, sont souvent confrontés à des conditions de travail précaires, à des salaires bas et à une insuffisance voire une absence de droits sociaux.

Partout dans le monde, la situation des agriculteurs·rices et des paysan·nes se détériore

20 <https://www.rtbfb.be/article/baisse-des-prix-des-produits-alimentaires-les-agriculteurs-ne-doivent-pas-etre-les-victimes-selon-le-syndicat-agricole-flamand-11213757>

21 https://www.lafaimexpliquee.org/La_faim_expliquee/Vrai_cout.html

22 Voir le site du collectif: <https://pouruneautrepac.eu/nos-campagnes/campagne-basta/>

23 Référence à la stratégie européenne de 2020 qui visait à la fois à maintenir le système alimentaire européen dans les limites planétaires et à se positionner comme pionnier d'un système alimentaire positif pour la biodiversité, le climat et la santé.

et les paysan·nes. s'appauvrissent et se privent de nourriture pour faire face à l'augmentation de leurs dépenses contraintes (en premier lieu les semences qu'ils et elles sont obligés d'acheter). Un grand nombre sont finalement acculés à quitter leur ferme voire à se suicider.

Pour celles et ceux qui persistent dans l'activité paysanne, nombreux n'ont pas de quoi vivre dignement. En effet, les revenus des paysan·nes et agriculteurs·rices, sont, en Belgique, 44 % inférieurs à la moyenne. Cette faiblesse de revenus est due aux prix de vente trop peu élevés des produits agricoles, le prix final payé par les consommateurs·rices ne reflétant pas le prix payé aux paysan·nes ou producteurs·rices primaires. Dans de nombreuses régions, la concurrence déloyale des grosses exploitations ou des produits importés est également la cause de la diminution des revenus des travailleurs·euses de l'agriculture et donc de leur vulnérabilité accrue aux crises, qu'elles soient climatiques, sanitaires ou sociopolitiques.

L'industrialisation de l'agriculture a conduit à la perte de savoir-faire traditionnels et à la marginalisation des petites exploitations agricoles. Cela peut entraîner une perte de diversité agricole, une dépendance accrue aux semences et aux variétés commerciales, ainsi qu'une diminution de la résilience des systèmes alimentaires face aux changements environnementaux. Cette situation est particulièrement dramatique dans les pays du sud où les cultures d'export et les grandes exploitations sont, comme le montrent de nombreux rapports, symbole des abus du système agro-industriel : accaparement et destruction des terres, violences envers les populations locales pour les chasser de leurs territoires, conditions de travail indignes et absence de protection sociale.

Dans les situations d'insécurité alimentaire ou de pénurie, les populations les plus pauvres et les plus vulnérables seront les plus affectées : les migrant·es, les personnes déplacées et les personnes touchées par un conflit mais aussi les femmes. Dans un marché mondialisé, les droits des populations autochtones et des communautés paysannes sont violés à la suite des accaparements de terres et de la déforestation de leur territoire pratiquée pour gaver nos élevages intensifs.

Lors de la pandémie, le confinement et la fermeture des frontières ont été une catastrophe pour le secteur agricole qui fonctionne en grande partie avec des travailleurs·euses saisonniers se déplaçant d'un pays à l'autre. Dans certaines régions, les travailleurs·euses migrants, internes ou externes, avec ou sans papiers constituent la grande majorité de la main d'œuvre (c'est le cas par exemple en Espagne mais aussi en Californie ou dans les pays d'Amérique latine). Dans ces régions, le système « repose sur une variable d'ajustement : une main-d'œuvre étrangère saisonnière ultra flexible, prise dans un système où les abus et les violations de droits humains sont multiples. Corvéable à merci, cette main-d'œuvre « bon marché » n'a cessé de se féminiser au cours des deux dernières décennies, les travailleuses remplaçant les travailleurs sous les serres qui s'étendent à perte de vue, au milieu des bougainvilliers et des pins parasols. Un océan de plastique blanc arrosé de produits toxiques : des pesticides, des fongicides, des insecticides »²⁴.

La situation de dépendance du secteur agricole aux travailleurs étrangers ou d'autres régions a également été perceptible en Belgique durant le COVID : la Région Flamande a fait appel aux travailleurs·euses wallons pour faire face à la pénurie de travailleurs·euses saisonniers venant d'ailleurs et le gouvernement fédéral a autorisé les travailleurs·euses sans-papiers à travailler lors du confinement du printemps 2020. En France également, un appel avait été lancé vers les enseignant·es et autres travailleurs·euses en chômage temporaire. La Turquie a elle levé le confinement pour les personnes travaillant dans l'agriculture.²⁵

D'autres groupes vulnérables comme ceux de petits agriculteurs, d'éleveurs et de pêcheurs ont, pour certains, été empêchés de travailler sur leurs terres, de s'occuper de leur bétail ou de pêcher. Les petits maraichers ont également rencontré

24 Voir le reportage de Rachida El Azzouzi pour Mediapart, *Zahra, morte pour quelques fraises espagnoles*, <https://www.mediapart.fr/journal/international/270523/zahra-morte-pour-quelques-fraises-espagnoles>

25 Voir à ce sujet, l'article de la revue *Alter Échos* qui apporte un bel éclairage sur le fonctionnement du travail saisonnier dans l'agriculture en Belgique : <https://www.alterechos.be/travail-saisonnier-et-exploitation-les-pommes-de-discorde/> et l'article de Tchak ! <https://tchak.be/index.php/2020/04/07/fraises-asperges-agriculture-covid-coronavirus-travailleurs-saisonniers/>.

des difficultés pour accéder aux marchés afin de vendre leurs produits ou acheter des semences ou d'autres biens de base, et ont été affectés par la hausse des prix alimentaires et la réduction du pouvoir d'achat. Les ouvriers·ères informels ont été également durement touchés par les pertes d'emplois et de revenus notamment au niveau de la récolte et de la transformation.

Selon le rapport *La situation des femmes dans les systèmes agroalimentaires*²⁶, « à l'échelle mondiale, 22 % des femmes ont perdu leur emploi dans le segment non agricole des systèmes agroalimentaires durant la première année de la pandémie de covid-19, contre seulement 2 % des hommes ». Ce même rapport souligne que « dans de nombreux pays, les femmes dépendent davantage que les hommes des systèmes agroalimentaires pour assurer leur subsistance : en Afrique subsaharienne par exemple 66 % des emplois occupés par des femmes le sont dans les systèmes agroalimentaires. A l'échelle mondiale ce pourcentage est de 36 % pour les femmes. »

Le système agroalimentaire contribue également aux inégalités sociales. Les grandes entreprises agroalimentaires peuvent exercer un pouvoir économique considérable, ce qui peut nuire aux petits agriculteurs et aux producteurs locaux. Cela peut également entraîner une concentration excessive des terres et des ressources entre les mains de quelques-uns, au détriment des communautés locales. Aux autres niveaux de la chaîne de production existent des coûts cachés du système agro-industriel. Pensons aux conditions de travail dans de nombreuses entreprises de transformation (comme les abattoirs), aux expulsions de paysannes de leurs terres pour y installer des exploitations de grande taille, ou les récentes manœuvres dans le secteur de la grande distribution en Belgique (et la franchisation des magasins Delhaize), qui montrent bien que seul le profit compte désormais pour ces entreprises, au détriment des conditions de travail dans leurs magasins, mais aussi dans le reste du système qu'elles contribuent à maintenir (comme signalé plus haut).

Enfin, pour boucler la boucle et revenir à la question de la faim, les prix bas proposés

par l'industrie signifient des prix bas pour les producteurs·rices, et donc la baisse des revenus de ceux-ci et l'augmentation de l'insécurité alimentaire pour l'ensemble de la population (2,3 milliards de personnes concernées en 2021), plus spécifiquement dans le Sud Global.

Un système destructeur de l'environnement

Comme évoqué en début d'article, le système alimentaire industriel entraîne des conséquences dramatiques sur l'environnement et a une part de responsabilité non négligeable dans le dépassement des limites planétaires. En effet, l'expansion de l'agriculture industrielle conduit souvent à la destruction des forêts pour faire place à de vastes cultures ou à des pâturages pour le bétail. Cela entraîne la perte d'habitats naturels, la diminution de la biodiversité et la libération de grandes quantités de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Ce type d'agriculture est également grande consommatrice d'eau pour l'irrigation des cultures et pour le bétail, ce qui augmente le stress hydrique de nombreuses régions du globe et induit la disparition de rivières ou de zones humides. L'utilisation intensive d'engrais chimiques de toutes sortes contribue à la pollution des sols et des eaux, avec des impacts néfastes sur la qualité de l'eau potable, la santé des écosystèmes aquatiques et la biodiversité. Celle-ci est par ailleurs mise à mal par l'agriculture industrielle reposant souvent sur la monoculture à grande échelle, détruisant de nombreux habitats naturels et conduisant à une perte de biodiversité globale ainsi qu'au déclin des pollinisateurs et à l'épuisement des ressources naturelles (notamment par l'utilisation intensive de combustibles fossiles). Le système est également responsable de plus d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre tels le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄) et le protoxyde d'azote (N₂O). Le rapport des Nations Unies sur le système alimentaire estime que le faible coût au détail de l'alimentation industrialisée peut masquer son prix très élevé sur le plan environnemental. Selon certaines estimations, l'agriculture conventionnelle coûte chaque année environ 3.000 milliards de dollars (américains) à l'environnement.

26 « Les femmes dans les systèmes alimentaires », dans *La situation des femmes dans les systèmes agroalimentaires – Résumé*, Rome, FAO, 2023. <https://doi.org/10.4060/cc5060fr> (consulté le 10 juin 2023).

De la malbouffe qui coûte cher à la Sécurité aux pesticides qui tuent

La conscience n'est pas nouvelle du lien entre alimentation et santé qui montre que les coûts sanitaires des systèmes agroindustriels sont nombreux. Jean-David Zeitoun, docteur en médecine et en épidémiologie clinique montre dans son ouvrage *Le Suicide de l'espèce*²⁷ que « La société mondiale produit de plus en plus de maladies, tout en dépensant toujours davantage pour essayer de les traiter. La réponse courte à cette contradiction est que les risques environnementaux, comportementaux et métaboliques qui causent les maladies sont des conséquences de la croissance économique. La production de maladies entraîne un suicide au ralenti de l'espèce humaine, qui n'a cependant rien d'une fatalité. Des solutions existent, comme celle de davantage taxer les produits transformés et détaxer les produits frais ».

Ce constat est confirmé dans la dernière édition de *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*, publiée en juillet 2022 par la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), et qui a pour sous-titre *Réorienter les politiques alimentaires et agricoles pour rendre l'alimentation saine plus abordable*²⁸.

Le système agroindustriel ne produit pas une alimentation saine et de qualité, mais cause de nombreux dégâts collatéraux non pris en charge par les entreprises agro-alimentaires.

Deux milliards de personnes n'ont pas accès à une alimentation suffisante, nutritive et sûre tout au long de l'année (c'est ce qu'on appelle l'insécurité alimentaire) et pas moins de 3 milliards de personnes ne peuvent se permettre des régimes alimentaires sains, ceux-ci coûtant en moyenne cinq fois plus qu'un régime visant uniquement à délivrer le nombre de calories nécessaires. Une alimentation de mauvaise qualité peut pourtant être à l'origine de maladies cardio-vasculaires, du diabète et de certains cancers. L'avènement des aliments ultra-transformés (près de 62 % moins chers que les aliments frais, non ou peu transfor-

més et donc consommés principalement par les plus pauvres) est concomitant à l'explosion mondiale des maladies chroniques et de la baisse, puis la stagnation, de l'espérance de vie en bonne santé. Les expert·es des NU estiment que si les modes de consommation alimentaire n'évoluent pas, leur impact en frais de santé directs et en perte de productivité économique devrait atteindre les 1.300 milliards de dollars par an d'ici à 2030. L'OCDE estime que 14 % des décès en Belgique sont causés par une mauvaise nutrition, c'est-à-dire par des régimes alimentaires déséquilibrés. En Belgique, près d'un adulte sur deux souffre de surpoids, ce qui, avec le diabète, coûte 4,5 milliards d'euros en budget de santé²⁹.

Il est certain que certaines barrières doivent être levées pour arriver à une alimentation saine : habitudes de consommation, accessibilité, savoir-faire, temps, ... tout en rétribuant justement les producteurs locaux. Ce rapport souligne que la production alimentaire a toujours eu un impact sur la santé des personnes et que les modes alimentaires sont à la fois le reflet d'une culture, d'un système économique et d'un environnement. La nourriture que nous mangeons et comment nous la produisons déterminent la santé de la population et de la planète. Au vu de l'augmentation des maladies liées à nos régimes alimentaires (et à la qualité de ce que nous mangeons), de profonds changements doivent être faits pour éviter une réduction de l'espérance de vie et une poursuite de la dégradation de l'environnement.

Le système agro-industriel est également responsable d'autres types de maladies, comme les maladies animales (grippe aviaire ou fièvre aphteuse) qui peuvent entraîner des pertes économiques importantes, des mesures de quarantaine, des abattages massifs d'animaux et des répercussions sur la santé humaine en cas de transmission zoonotique. Le cas du COVID-19 en est un exemple « monstrueux ». L'utilisation abusive d'antibiotiques dans l'élevage; la contamination alimentaire par des bactéries pathogènes, de résidus de pesticides ou de produits chimiques ; les pollutions des ressources naturelles et de l'eau

27 ZEITOUN Jean-David. *Le Suicide de l'espèce. Comment les activités humaines produisent de plus en plus de maladies*, Paris, Denoël, 2023.

28 Résumé de L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2022 et Réorienter les politiques alimentaires et agricoles pour rendre l'alimentation saine plus abordable, Rome, FAO, 2022. <https://doi.org/10.4060/cc0640fr>

29 Voir le texte de Jonathan Peuch « Bien Manger, une histoire de bobo ? » pour le Trimestriel du Forum Bruxelles *Contre les Inégalités*, novembre 2022, <https://www.fian.be/IMG/pdf/pauverite-37-forum-web.pdf>

constituent autant de causes de maladies pouvant affecter l'ensemble de la population. Les travailleurs·euses agricoles sont pour leur part exposés à des risques pour leur santé et leur sécurité. Cela peut inclure l'exposition à des produits chimiques dangereux (notamment les pesticides, certains étant d'ailleurs interdits en Europe ou en Belgique), des blessures liées à l'équipement agricole et des problèmes de santé liés au travail physique intense.

La question des pesticides est particulièrement mise à jour actuellement, notamment dans le traité entre l'Union Européenne et les Pays du Mercosur. En effet, alors que les pays européens ont mis en place une législation interdisant certains pesticides ici en Europe, ceux-ci peuvent être exportés dans les pays du Mercosur où ils sont autorisés, notamment dans la culture de produits qui seront importés en Europe. Les opposants au traité, dont Greenpeace, ont d'ailleurs dénoncé cette hypocrisie. « *Cet accord commercial est un désastre* », dénonce Albane Aubry, chargée de campagne agriculture chez Greenpeace Belgique. « Il affaiblira les agriculteurs·rices européens avec l'arrivée sur nos marchés de bœuf élevé dans un contexte de destruction de la nature. Et dans le même temps, il permettra à l'industrie agrochimique européenne d'inonder encore davantage l'Amérique du Sud avec des pesticides dont certains sont interdits dans l'UE. »³⁰

Une récente enquête du site d'information Basta montre également que face à ces maladies causées par les pesticides, les femmes ont longtemps été invisibilisées en raison de l'absence de statut, et peinent à être reconnues parmi les victimes de maladies professionnelles liées aux pesticides³¹.

30 Voir le rapport de Greenpeace Accord UE-Mercosur : un cocktail toxique *L'effet boomerang des pesticides européens* illustré par les importations de citrons verts https://cdn.greenpeace.fr/site/uploads/2023/04/Accord_UE_mercosur_cocktail_toxique.pdf?_ga=2.205740691.1291557542.1682416442-342399665.1682416442

31 PERRIER Marion, *Excès de cancer de l'ovaire, maladie de Parkinson: les agricultrices, victimes oubliées des pesticides ?* <https://basta.media/Exces-de-cancers-de-l-ovaire-maladie-de-Parkinson-les-agricultrices-victimes-oubliees-des-pesticides-sante-travail>

Un système tentaculaire et opaque³²

Alors que l'année 2020 a été une année terrible pour la population, tant en termes de sécurité alimentaire que de santé, elle a été une année faste pour les grands groupes agroalimentaires. Dans un contexte de pandémie mondiale, de chocs climatiques, de blocage de la chaîne d'approvisionnement, de flambée des prix, de faim croissante, de pénuries alimentaires et énergétiques, de conflits civils, de violences raciales et de guerres, les « barons de l'agroalimentaire »³³ ont tiré le meilleur parti de ces crises convergentes pour resserrer leur emprise sur tous les maillons de la chaîne alimentaire industrielle.

Concentration des acteurs dans l'agro-industrie

Les « barons de l'agroalimentaire », ce sont ces multinationales qui à elles seules contrôlent les domaines clés de l'agroalimentaire industriel (semenciers, agrochimie, fertilisants, machineries, abattoirs industriels, grande distribution et logistique alimentaire), témoignant de l'extrême concentration dans le secteur et de leur situation de quasi-oligopole. Cette concentration, tant horizontale que verticale, est telle que ces firmes peuvent augmenter les prix demandés aux paysans ou aux petits commerçants et dicter les conditions du marché comme elles le souhaitent. Par exemple, quatre firmes (Syngenta Group, Bayer, BASF Corteva) contrôlent la moitié du commerce mondial des semences et 62 % du marché mondial des pesticides ; quatre compagnies contrôlent 44 % du marché mondial (la plus grande, Deere&Co, contrôlant à elle seule 18 %). Les ABCD, pour Archer Daniels Midland, Bunge, Cargill et Louis Dreyfus, sont également des mastodontes qui contrôlent 70 % du marché mondial des céréales et jouent un rôle fondamental dans la fixation de leurs prix.

Ce faisant, ces « food barons » sapent les droits des paysans, des petits exploitants, des pêcheurs et

32 Les parties suivantes sont une version complétée et mise à jour de l'article publié dans la revue *Démocratie* : MAUS Zoé, « Reprendre le contrôle de l'alimentation : vers une démocratie alimentaire », mars 2022. En ligne : https://revue-democratie.be/index.php?option=com_content&view=article&id=1555:repandre-le-controle-de-l-alimentation-vers-une-democratie-alimentaire&catid=57&Itemid=155

33 Voir l'étude du ETC Group, Food Barons 2022, Crisis profiteering, digitalization and shifting power, rapport disponible sur le site : <https://www.etcgroup.org/content/food-barons-2022>;

des éleveurs à produire de la nourriture pour leurs propres communautés et pour beaucoup d'autres. Ces entreprises exploitent les travailleurs-euses, empoisonnent les sols et l'eau, réduisent la biodiversité, empêchent la justice climatique et perpétuent un système alimentaire fondé sur l'injustice raciale et économique.

Le rapport de l'ETC Group attire notre attention sur trois tendances critiques et multisectorielles qui renforcent la capacité de ces entreprises à maintenir leur contrôle sur la chaîne alimentaire industrielle. La première de ces tendances est la numérisation de l'alimentation et de l'agriculture tout au long de la chaîne. La deuxième est la montée en puissance des Grands Barons de l'Alimentation asiatique (en particulier chinois). La troisième est l'intégration horizontale, y compris l'implication croissante des sociétés de gestion d'actifs dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture ce qui crée un semblant de concurrence, alors qu'en fait la concurrence réelle diminue puisque le nombre d'acteurs diminue également.

Comme le souligne Greenpeace³⁴, cette tendance à la concentration pour la maximisation des profits ne s'embarrasse pas des conflits. Selon l'ONG, depuis 2020 en Belgique, quatre entreprises de restauration collective ou catering – Sodexo, Compass, Aramark, ISS -, ainsi que trois chaînes de la grande distribution – Carrefour, Delhaize, Colruyt -, toutes présentes sur le marché belge, ont généré 12 milliards de profits pour leurs actionnaires. Par ailleurs, ces entreprises, à l'exception de Colruyt, ont vu leur valeur sur le marché boursier augmenter significativement, soit presque de 12 milliards d'euros supplémentaires en valeur combinée, depuis le début de la guerre en Ukraine.

PAC et accaparement des terres

Cette concentration au niveau des entreprises se marque également au niveau de la taille et du nombre des exploitations agricoles. En effet, la diminution du nombre de fermes est préoccupante partout dans le monde (en Europe 68 % des fermes ont disparu depuis 1980) et devrait se

poursuivre à un rythme effréné ces prochaines années. Selon une récente étude du Parlement européen, *The Future of the European Farming Model*³⁵, le nombre de fermes devrait être trois fois moins élevé en 2040 qu'actuellement. C'est surtout le nombre de fermes paysannes (de moins de 4 hectares) qui serait affecté. Pour les chercheurs responsables de l'étude, la Politique Agricole Commune n'est pas étrangère à cette situation, favorisant de fait les toutes grosses exploitations agricoles. Cela pénalise fortement les paysannes les moins bien équipés qui ne peuvent faire face à une concurrence maintenue par l'agrobusiness mais également les politiques publiques mises en place. La PAC contribue en effet à pérenniser un système inégalitaire favorisant une agro-industrie destructrice d'une agriculture de proximité, ici en Europe et, par concurrence déloyale, dans les pays du Sud. Dans un autre rapport du Parlement européen sur l'état des lieux de la concentration agricole dans l'Union européenne, cette concentration (et l'accaparement des terres) est dénoncée, « Le degré de concentration des terres agricoles en Europe s'approche de la situation de partage inéquitable des terres que connaissent par exemple le Brésil, la Colombie et les Philippines. (...) Une concentration excessive des terres agricoles divise la société, déstabilise le milieu rural et met en péril la sécurité alimentaire ce qui nuit aux objectifs écologiques et sociaux européens. » En Belgique aussi de gros acteurs, comme Colruyt, achètent de vastes étendues de terre pour contrôler la chaîne de production de A à Z. Lors des actions menées à l'occasion de la journée de soutien aux luttes paysannes en 2022, les différentes organisations impliquées ont dénoncé le secteur alimentaire qui, en s'accaparant des terres, accroît son emprise sur le monde agricole et renforce la pression sur le prix des terres, menaçant l'agriculture paysanne (et notamment l'accès à la terre pour les jeunes) et la souveraineté alimentaire. Cette intégration verticale (contrôle de la distribution mais aussi de la production) représente selon la FUGEA (La Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs) : « des pratiques d'un autre âge qui nous feraient presque penser au servage féodal. Le paysage agricole belge se ca-

34 Voir le rapport de Greenpeace : <https://www.greenpeace.org/belgium/fr/blog/51570/injustices-du-systeme-alimentaire-qui-sont-les-profiteurs-de-la-faim/>

35 Voir : [https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document/IPOLE_ATA\(2022\)699621](https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document/IPOLE_ATA(2022)699621)

ractérisé notamment par une pression foncière accrue, qui bloque l'installation des jeunes et freine la reprise d'exploitations. L'entrée sur le marché du foncier agricole d'acteurs aussi puissants que le Groupe Colruyt risque fortement d'accroître encore davantage ce phénomène »³⁶

Par ailleurs, force est de constater que la réforme de la PAC n'est alignée ni avec le Green Deal Européen, ni avec les accords de Paris, ce qui rend compliqué (voire impossible) pour les États-Membres de se montrer plus ambitieux et d'encourager la transition vers l'agroécologie.³⁷ Malheureusement, ce n'est pas le conflit en Ukraine et les répercussions sur la sécurité alimentaire qui vont pousser les États à opter pour des solutions vertueuses. Au contraire, la tendance est plutôt à vouloir renforcer l'utilisation des terres et augmenter la productivité. Aujourd'hui, 20 % des plus grands propriétaires terriens captent 80 % des aides, une situation qui ne s'améliorera certainement pas avec cette réforme.³⁸

Une privatisation des instances de gouvernance mondiale

Cette tendance à la concentration des acteurs se double d'une autre tendance : celle de voir les acteurs privés suppléer les États dans les négociations qui se tiennent au niveau international et augmenter leur poids dans les prises de décisions concernant l'alimentation et les systèmes alimentaires. Leur influence croissante se marque également au niveau de la perception publique des problèmes liés à l'alimentation, impactant les solutions proposées pour y remédier, solutions qui n'évacuent pas les conflits d'intérêts, comme en témoigne le Sommet des Nations Unies sur les Systèmes alimentaires (UNFSS).

Celui-ci, organisé à l'automne 2021, espérait beaucoup déboucher sur de nouvelles perspectives par rapport à la transformation des systèmes alimentaires, et notamment atteindre « l'objectif de faim zéro ». Il s'agit là du deuxième objectif du développement durable qui prévoit, à l'horizon 2030, « d'éradiquer la faim et la malnutrition en garantissant l'accès à une alimentation sûre, nutri-

tive et suffisante pour tous et appelle à la mise en place de systèmes de production alimentaire et de pratiques agricoles durables et résilientes. »³⁹ Fort de ces bonnes intentions, le UNFSS a cependant fait l'objet de vives critiques provenant des mouvements paysans, mais aussi de la société civile qui dénonçaient la mainmise des acteurs de l'agrobusiness sur les instances de gouvernance des systèmes alimentaires mondiaux.⁴⁰ En particulier était dénoncé le pouvoir des entreprises dans les orientations prises dès les travaux préparatoires, mais aussi la nomination à des postes clés de personnes ayant des liens étroits non seulement avec le secteur privé, mais aussi, dans le passé, avec des initiatives comme l'AGRA (Alliance pour une révolution verte en Afrique) financée entre autres par la Fondation Bill et Melinda Gates et la Fondation Rockefeller et qui avait pour objectif ambitieux de doubler les revenus et les rendements des petits exploitants agricoles en Afrique, notamment grâce à des solutions technologiques propriétaires et des partenariats accordant des accès préférentiels aux multinationales. Malgré les espoirs, force est de constater que les résultats de l'AGRA ne sont pas à la hauteur. Au contraire, on observe une détérioration de la sécurité alimentaire et de l'endettement des producteurs participants, ainsi que la destruction des sols. L'autre problème, mis en avant par les acteurs de la société civile⁴¹ est le fait que ces partenariats avec des entreprises privées, peu transparents et sans procédures claires, mettent à mal les instances démocratiques et participatives existantes, comme le Comité des Nations Unies sur la sécurité alimentaire mondiale (CSA), en faisant fi de ce qui a déjà été mis en place pour proposer des solutions. L'un des dangers majeurs de cette incursion privée dans les systèmes alimentaires mondiaux est de proposer des solutions qui, loin de bénéficier au plus grand nombre et de contribuer à une agriculture durable et locale, basée sur des droits humains et l'intérêt public, renforcent

36 Voir l'argumentaire pour la journée de luttes paysannes : <https://www.luttespaysannes.be/spip.php?article259&lang=fr>

37 Voir, dans cette étude, l'article d'Amaury Ghijssels « Rendre les systèmes alimentaires européens plus durables ».

38 Voir les revendications portées par les collectifs de soutien à une agriculture paysanne de 2022.

39 Voir les ODD : <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/article/odd2-eliminer-la-faim-assurer-la-securite-alimentaire-ameliorer-la-nutrition-et>

40 Voir à ce propos *Réenchanger la souveraineté alimentaire. Face aux nouvelles menaces de l'agrobusiness, réinventer la lutte*, FIAN Belgium, Bruxelles, 2021.

41 DELCOURT Laurent, « Quels systèmes alimentaires demain ? » dans CETRI, Un système alimentaire à transformer, *Alternatives Sud*, numéro 4, 2021.

au contraire une agriculture mondialisée basée sur l'innovation technologique et le profit.

Financiarisation de l'agriculture et du secteur alimentaire

Parallèlement, cette façon d'envisager la gouvernance mondiale des systèmes alimentaires renforce la financiarisation des terres et de la nature. En effet, pour ces acteurs privés, l'alimentation n'est pas vue comme un « bien commun », mais plutôt comme un « actif financier » qu'il convient de faire fructifier au maximum, en ne tenant pas compte de l'humain derrière la production. De plus en plus, les terres sont détenues par des acteurs financiers, comme des fonds de pension, qui ne reculent ni devant les hectares de déforestation ni devant la destruction de la biodiversité pour rémunérer leurs actionnaires. On ne compte malheureusement plus les populations agricoles expulsées de leurs terres par des multinationales ou qui ont vu leurs écosystèmes détruits par la pollution, les incendies ou les dégâts causés par une exploitation intensive des terres.

Ce phénomène de financiarisation s'est développé lorsque des indices de matières premières négociables par les grandes banques ont été créés. Il était déjà visible lors de l'explosion et de la chute des prix des matières premières au cours de la première décennie du nouveau millénaire, et affecte de plus en plus de secteurs de notre vie qui font l'objet d'une financiarisation et d'une capitalisation croissante, que ce soit par les fusions entre grandes multinationales et conglomérats, la spéculation sur les matières premières agricoles ou l'accaparement des terres et la concentration de celles-ci aux mains de quelques sociétés. Les matières premières agricoles sont cotées en bourse, comme n'importe quel produit financier. « La financiarisation du marché des matières premières agricoles et alimentaires a considérablement aggravé les phénomènes de spéculation et fait rimer crises de la faim avec de gros gains », résume Lorine Azoulay. « À chaque crise de la faim, en 2007, 2008 et 2011, on a observé ce phénomène-là, et idem en 2022. . Cette financiarisation se double d'une mainmise d'une petite poignée d'entreprises sur le marché des céréales : on estime que 70 % du marché mondial est contrôlé par les ABCD (ADM, Bunge, Cargill et Louis Dreyfuss), acteurs financiers complètement déconnectés du marché

physique et faisant des bénéfices monstrueux. Selon différents observateurs, il serait indispensable de pouvoir compter sur un contrôle public plus efficace sur les stocks de matières premières alimentaires et d'avoir une régulation plus forte. »⁴²

La financiarisation contraint, partout dans le monde, les agriculteurs et agricultrices et les paysans et paysannes à des conditions de vie et de travail déplorables. Souvent obligés de louer leurs terres ou d'acheter des droits d'exploitation aux sociétés qui les détiennent, ils et elles doivent dans de nombreux cas s'endetter lourdement pour pouvoir continuer leurs activités, pour les terres et les machines. Le rapport avec ces grands propriétaires est par ailleurs souvent empreint de violence et de répression.

Une agriculture à la merci des technologies et des machines

La dérive technologique de l'agriculture, sa numérisation et la robotisation de larges pans de celle-ci transforment les paysannes en simple opératrices de machines⁴³ s'endettant à mesure qu'elles doivent s'intégrer dans un système de plus en plus géré par des algorithmes et défini par ceux qui détiennent la technologie et sont capables d'acheter les récoltes à l'avance. Les Grands Barons de l'Alimentation introduisent une série de nouvelles technologies et de « solutions techniques » conçues pour renforcer davantage le contrôle des entreprises sur l'alimentation et l'agriculture. Ils ont déjà pris le contrôle des programmes de recherche et de développement agricole pour servir leurs propres intérêts, tout en continuant à concentrer le pouvoir et à influencer le commerce, les aides et politiques agricoles afin d'alimenter leur croissance et leurs profits.

Alors que le discours fait croire que ce système d'agriculture soi-disant intelligente est la solution d'avenir dans laquelle les paysannes doivent absolument s'insérer sous peine d'être définitivement hors-jeu, il s'agit d'une vision parcellaire qui ne tient pas compte des interactions

42 KNAEBEL Rachel, « Hausse des prix alimentaires : un jackpot pour les marchés financiers et les spéculateurs » Inflation, Basta, 10 mai 2023, <https://basta.media/hausse-des-prix-alimentaires-un-jackpot-pour-les-marches-financiers-et-les-speculateurs-inflation>

43 L'Atelier Paysan, *Reprendre la terre aux machines*, Éditions du Seuil, 2021

entre les paysan·nes et leur environnement, et se borne à concevoir tout vivant, humain ou non, comme un élément exploitable. Or, comme le soulignent les membres de Fabrik Paysanne, cette agriculture « intelligente » ne crée que du travail précaire, que ce soit à la ferme ou à l'usine, et de la dépendance structurelle (aux machines) et financière (aux banques). Ce n'est d'ailleurs pas sans raison qu'en Afrique, en Amérique latine ou en Europe, de nombreux agriculteur·rices en viennent à se suicider, ou du moins à quitter le secteur agricole parce qu'il·elles ont le couteau sous la gorge comme évoqué plus haut. Par ailleurs, ce système produit également des aliments de piètre qualité, néfastes pour la santé. L'avènement des aliments ultra-transformés (près de 62 % moins chers que les aliments frais et donc consommés principalement par les plus pauvres) est concomitant de l'explosion mondiale des maladies chroniques et de la baisse, puis la stagnation, de l'espérance de vie en bonne santé. On le voit, ce système n'est tenable ni pour les producteur·rices ni pour les consommateur·rices à l'autre bout de la chaîne.

Les accords de libre-échange et leur impact planétaire

Les accords de libre-échange, entre des pays du nord (comme le TTIP ou le CETA) ou entre régions du nord et du sud global (comme les accords UE-Mercosur ou l'accord UE-Colombie/Équateur) contribuent à maintenir cette situation. Ils entraînent en effet des conséquences sur l'en-

semble de la chaîne des systèmes alimentaires. Alors que ces accords sont présentés comme gagnant-gagnant, ils renforcent généralement le maintien d'un système productiviste et destructeur pour la population, la terre et le vivant. En favorisant l'importation de denrées alimentaires à bas prix, ils peuvent également rendre les agriculteurs locaux moins compétitifs et augmenter la dépendance de certains pays aux importations alimentaires, renforçant leur vulnérabilité aux fluctuations des prix mondiaux et réduisant leur capacité à subvenir à leurs propres besoins alimentaires. Les agriculteur·rices des pays développés bénéficiant souvent de subventions et de normes de production plus élevées (ce qui est le cas pour les pays européens, largement aidés par la PAC), il y a une concurrence déloyale qui s'exerce sur les agriculteur·rices des pays du sud global, peu capables de rivaliser avec les agricultures subventionnées du nord. Même si l'élargissement des marchés peut constituer une aubaine pour les producteurs, ces traités peuvent également causer la réorganisation des chaînes d'approvisionnement alimentaire, notamment par des délocalisations de la production dans des pays où la main d'œuvre est moins chère ou les ressources naturelles sont plus abondantes. L'imposition d'un modèle productiviste intensif entraîne dans une certaine mesure la détérioration des conditions de travail, des pertes d'emplois dans le secteur agricole et la désertification des zones rurales. Par ailleurs, ces traités, en mondialisant les échanges et en favorisant l'importation de produits agricoles, contribuent à la réduction de la diversité des produits alimentaires locaux, à la réduction de la variété des choix alimentaires pour les consommateur·rices et accentuent aussi leur dépendance aux produits de l'agro-industrie ultra-transformés et peu traçables.

À cet égard, le traité en cours de négociation entre l'Union Européenne et les pays du Mercosur (marché commun composé de l'Argentine, du Brésil, du Paraguay et de l'Uruguay) est emblématique des différents enjeux des systèmes économiques et alimentaires mondiaux, notamment par l'importance prise par le volet agricole dans le traité. Il est d'ailleurs souvent résumé par « Échange de voitures contre des vaches ».



Figure 4 Impact de l'accord UE-Mercosur sur les émissions de GES

Dans le rapport édité par la Coalition belge « Stop UE-Mercosur »⁴⁴, Hélène Capocci et Timothée Petel expriment les nombreuses réticences exprimées tant par les paysannes du nord que du sud, mais aussi les organisations de défense de l'environnement ou de santé. Ce traité permettra en effet l'accroissement des importations latino-américaines, mais permet également l'exportation de produits chimiques (produits en Europe par les géants des pesticides comme BASF ou Bayer-Monsanto quoique interdits dans l'UE) vers les pays du Mercosur où ils seront utilisés par l'agro-industrie et les cultures intensives, contaminant tant les terres, les paysans locaux, que les produits qui seront importés en Europe, créant ainsi une « boucle des pesticides ».

Par ailleurs, le traité intensifiera encore un modèle agricole productiviste et extractiviste ayant déjà un impact désastreux des deux côtés de l'Atlantique. Tout d'abord, l'impact sur les populations locales (notamment les peuples indigènes de l'Amazonie) dont les terres seront accaparées au bénéfice de l'agro-industrie, souvent par la force et la violence, exacerbera les conflits fonciers et mettra à mal les tentatives de mettre en place une agriculture paysanne durable comme le souligne l'ONG Entraide et Fraternité⁴⁵. Cet accaparement des terres aura des conséquences dramatiques sur l'environnement, notamment par la déforestation (pour affecter de nouvelles étendues de terres à la production de viande bovine ou de soja) entraînant l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre (voir le graphique ci-joint). D'autres écosystèmes, comme le Cerrado brésilien, sont peu couvertes par le règlement européen sur la déforestation et risquent également d'être détruites⁴⁶. Les risques pour la santé, des travailleurs·euses mais aussi des consommateurs·rices, sont également élevés, notamment parce que le respect des normes sanitaires et phytosanitaires n'est pas totalement garanti. La santé des consommateurs eu-

ropéens mais aussi des travailleurs·euses brésiliens ou argentins, exposés aux pesticides et aux OGM, est mise en danger. Cette question de l'exposition aux OGM et aux pesticides est également à mettre en lien avec la question de la privatisation des semences et des variétés végétales, et avec la multiplication des brevets dans le domaine de l'agriculture.

Un système qui maintient les pays du sud global (mais pas que) dans la dépendance

Au niveau mondial, de nombreux obstacles empêchent donc un changement global des systèmes alimentaires qui permettrait une réelle souveraineté alimentaire de tous les pays. Comme l'explique le géographe tunisien Habib Ayeb « Ce n'est pas très compliqué. Un pays devient dépendant en poursuivant une politique agricole basée sur les avantages comparatifs qui consistent à produire pour exporter des produits agricoles hors saisons et/ou rares sur les marchés mondiaux, tels que les dattes, les agrumes et autres primeurs, et importer des produits alimentaires de base tels que les céréales. Ainsi, non seulement on épuise les ressources locales, au détriment de la paysannerie et des populations locales, pour nourrir le marché mondial et les comptes bancaires des grands investisseurs, mais on se soumet aux mécanismes d'un système alimentaire mondial sur lequel la capacité d'influence d'un pays dépendant est pratiquement insignifiante. »⁴⁷

Cette situation de dépendance est d'autant plus forte lorsque les pays concernés connaissent un endettement important. Dans un rapport publié début 2023, IPES-Food⁴⁸ montre les liens entre endettement et insécurité alimentaire. Selon le rapport, les différents aspects du système alimentaire mondial (financiarisation du secteur de l'agriculture et partenariats public privé, érosion des fonctions régulatrices des états, dépendance aux importations et au dollar, vulnérabilité aux

44 Coalition belge « Stop UE-Mercosur », *L'accord UE-Mercosur, Anatomie d'un accord anachronique*, CNCD 11.11.11, octobre 2020, disponible sur le site <http://www.cncd.be>

45 Voir à ce sujet l'étude de l'ONG Entraide et Fraternité, *L'agro-industrie met le feu au Brésil. Quand l'agroécologie devient une arme de résistance*, 2023. Disponible sur le site : <http://www.entraide.be>

46 Voir l'étude de WINTGENS Sophie, « UE-Mercosur : l'accord commercial en phase finale de négociation ? », juin 2023, en ligne : <https://www.cncd.be/ue-mercousur-l-accord-commercial-en-phase-finale-de-negociation?lang=fr>

47 AYEB Habib, « Un pays alimentaires dépendant est un pays dont la souveraineté politique et économique est réduite » By Safa Bannani in PARIS, France, Middle East Eye, <https://www.middleeasteye.net/fr/entretiens/ayeb-souverainete-alimentaire-justice-sociale-ecologie-semences-eau>, consulté le 05 mai 2023

48 IPES-Food, *Rompres le cycle des systèmes alimentaires non durables, de la faim et de la dette*, mars 2023, Rapport disponible en ligne : <https://www.ipes-food.org/>



Figure 5 Cercle vicieux dette - systèmes alimentaires non durables

flux financiers extractifs, expansion et concentration des entreprises ainsi que la crise climatique) couplés au surendettement, exposent les pays aux crises et aux chocs et empêchent d'investir durablement dans des systèmes de production agricole durables et d'atteindre une quelconque sécurité alimentaire et encore moins une souveraineté alimentaire.

Durant la crise du Covid, dans 64 pays en développement, le budget consacré au remboursement de la dette a été plus important que celui consacré aux prestations de santé ou aux investissements nécessaires pour atteindre les Objectifs du Développement Durable. Si ce cercle vicieux

est particulièrement dramatique pour les pays du Sud global et tend ainsi à accroître la famine et la pauvreté dans les pays les plus pauvres du monde, les pays du nord ne sont pas épargnés. L'argument de l'endettement qui empêcherait d'investir dans les biens communs, les services publics et une transition agro-écologique est également utilisé dans les pays européens pour justifier les politiques d'austérité et le manque de politiques sociales. Des résiliences ambitieuses en matière d'agriculture durable et résiliente face aux changements climatiques, mais aussi des politiques efficaces et systémiques de lutte contre la faim, sont freinées alors qu'elles mettraient fin à la dépendance des consommateurs·rices à un système d'aide alimentaire emprisonnant des citoyen·nes dans les systèmes en place et qu'elles leur permettraient de reprendre le contrôle collectif et citoyen sur ce qui est produit, distribué, consommé.

Le panorama dressé ici montre que si l'on ne fait rien, les systèmes alimentaires nous emmènent droit dans le mur, à tous les égards. Que ce soit au niveau de la santé, de l'environnement, de l'économie ou du travail, tous les éléments montrent que les systèmes se sont emballés et que si nous ne changeons pas rapidement, nous allons au-devant de pénuries, famines, explosions de prix etc. Il est dès lors primordial de reconquérir notre pouvoir d'agir sur ce qu'on mange, comment on le produit et qui décide de cela.



3 **Rendre les systèmes alimentaires européens plus durables**

Amaury GHIJSELINGS • CNCD 11.11.11

La législation sur les systèmes alimentaires durables, proposée par la Commission européenne, a pour ambition d'accélérer la transition agro-alimentaire et de relier différentes législations en vue de les mettre en cohérence. L'adoption d'une telle législation pourrait combler les lacunes de la Politique agricole commune en matière sociale et environnementale et permettre davantage de cohérence et de démocratie dans les politiques agricoles européennes.

Suivre les politiques européennes agricoles n'est pas chose aisée ni forcément attrayante, avouons-le. Pourtant, ce sont elles qui déterminent en grande partie le contenu de nos assiettes, nos paysages, les revenus des agriculteurs et agricultrices, ou encore l'impact des systèmes alimentaires sur le climat et la biodiversité. Il fut un temps où la Politique agricole commune (PAC) cristallisait à elle seule ces enjeux. Les périodes de révision de cette dernière – tous les sept ans – est le « marronnier » de celles et ceux qui s'intéressent aux politiques agricoles. Depuis la mise en place du Pacte vert européen, la situation change et c'est une bonne chose.

Du Pacte vert à la stratégie « De la ferme à la table »

Les élections européennes de 2019 ont été marquées par un contexte de mobilisations citoyennes historiques en faveur du climat et par une forte progression des partis écologistes. La première mesure phare de la nouvelle Présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen (PPE), fut de lancer le *Pacte vert européen* qui, comme son nom l'indique, vise à accélérer la transition

écologique sur le vieux continent. Le *Pacte vert* est un projet dont la mise en œuvre passe par l'élaboration de stratégies, elles-mêmes devant être concrétisées par l'adoption de textes législatifs européens (directives et règlements). Du côté de l'agriculture, la stratégie la plus importante est baptisée *De la ferme à la table* (Farm to Fork ou F2F en anglais)¹.

Cette stratégie adoptée en mai 2020 est une petite révolution. Car au-delà des débats sur leurs niveaux d'ambition, c'est la première fois que l'UE se dote d'objectifs chiffrés en matière de transition des systèmes alimentaires. Retenons parmi les cibles à atteindre pour 2030 : une réduction de 50 % des pesticides, de 20 % des engrais chimiques et un cap d'un quart de surfaces agricoles dédiées à l'agriculture « bio »². Cependant, ce qui n'était pas clair en 2020, c'est la manière dont la Commission comptait s'y prendre pour atteindre ces objectifs.

1 Commission européenne, Une stratégie «De la ferme à la table», 20 mai 2020 <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?qid=1590404602495&uri=CELEX:52020DC0381>

2 EIT Food, What is the role of the Farm to Fork Strategy in achieving zero emissions? 21 septembre 2020 <https://www.eitfood.eu/blog/what-is-the-role-of-the-farm-to-fork-strategy-in-achieving-zero-emissions>

Une PAC anachronique

La Politique agricole commune est le plus important budget de l'UE, représentant un tiers des dépenses de l'Union. Autant dire que les directions prises par la PAC ont une incidence notable. Pour rester dans l'air du temps, la PAC connaît des réformes tous les sept ans, la dernière ayant été bouclée en juillet 2021. De nombreuses voix de la société civile se sont fait entendre pour dénoncer une réforme insuffisante de cette PAC. En effet, la proposition qui émane toujours de la Commission datait de la Commission précédente, dirigée par Jean-Claude Juncker, autrement dit avant la mise en place du Pacte vert³. A la fin d'un long et intense trilogue – étape de négociation entre la Commission, le Parlement et le Conseil européen –, la « nouvelle » PAC laisse un goût de trop peu, tant elle entre en contradiction avec les objectifs du Pacte, mais aussi de l'Accord de Paris sur le climat et de l'Agenda 2030 des Objectifs de développement durable des Nations Unies.

Bien qu'innovante d'un point de vue environnemental avec la mise en place du système des éco-régimes (des sources de financement liées à l'adoption de pratiques écologiques) et la liberté laissée aux États membres d'adapter certaines dispositions à leur contexte national, cette nouvelle PAC n'est pas à la hauteur de l'urgence environnementale et encore moins des problèmes sociaux du secteur agricole⁴.

Pas de virage écologique sans revenus décents !

De plus, ce qui manque cruellement dans la PAC est la prise en compte du lien entre les défis environnementaux et sociaux. Bien que le virage écologique de la PAC ne soit pas suffisamment ambitieux pour assurer une urgente et nécessaire réduction des gaz à effet de serre dans le sec-

teur agricole⁵, la quantité de fonds alloués pour la transition et les conditions pour y accéder ne sont pas adéquats. Espérer que les agriculteurs changent leurs pratiques alors que le budget total de la PAC diminue, qui plus est dans une période d'inflation, et qu'en parallèle nulle disposition n'est à la hauteur pour leur assurer des prix justes, est l'illustration parfaite d'un projet de transition qui n'intègre pas la dimension « juste ».

Rappelons qu'en Belgique, le revenu d'un agriculteur n'atteint que 65 % du revenu moyen⁶. Une transition « juste » dans le monde agricole, cela commence par assurer aux bénéficiaires de la PAC que des pratiques amendées au profit de l'environnement rimeront avec une augmentation des revenus et non pas l'inverse. Sans cela, la PAC n'atteindra pas ses objectifs environnementaux.

La Fugea, syndicat agricole belge membre de la Via Campesina, nous rapporte que certains de ses membres envisagent de se passer du soutien financier de la PAC. La communication tardive, l'ultra-complexification, la baisse générale du budget et la perte de certaines aides les poussent non pas à changer de pratiques mais à se tourner vers d'autres sources de financement, comme les contrats proposés par la filière de biométhanisation. Ces contrats juteux, largement supérieurs aux aides de la PAC, peuvent permettre aux exploitations agricoles de se passer de certains subsides de la PAC (par exemple les éco-régimes). Et les pratiques agricoles dans ce secteur sont peu respectueuses de l'environnement et accentuent la pression sur les terres agricoles⁷. Cumulés avec d'autres contrats de l'agro-industrie (par exemple pour la production de pommes de terre) et une intensification des pratiques, ces moyens pourraient permettre à certaines fermes de se passer complètement de la PAC et dès lors ne plus devoir suivre les conditionnalités environnementales.

3 Amaury Ghijssels, Une nouvelle réforme de la PAC incohérente avec le Green Deal européen, 22 octobre 2020 <https://www.cncd.be/nouvelle-reforme-pac-politique-agricole-commune-europe-incoherence-green-deal>

4 Amaury Ghijssels, Fumée blanche pour la nouvelle PAC, 6 juillet 2021 <https://www.cncd.be/Fumee-blanche-pour-la-nouvelle-PAC>

5 Les émissions du secteur agricole européen sont restées stables depuis 2005 alors qu'elles baissent de façon constante dans les autres secteurs. Lire : EEA Report, Trends and projections in Europe 2022, 6 octobre 2022 <https://www.eea.europa.eu/publications/trends-and-projections-in-europe-2022>

6 État de l'agriculture, 2 décembre 2022 https://etat-agriculture.wallonie.be/contents/indicator sheets/EAW-A_I_c_5.html#

7 Fugea, Biométhanisation, la FUGEA demande un cadre clair pour éviter les dérives, 22 novembre 2022

Une transition sous influence des lobbies agro-industriels

La stratégie F2F a pour ambition de « bâtir une filière alimentaire qui convienne aux consommateurs, aux producteurs, au climat et à l'environnement ». La stratégie projette même de jouer un rôle de moteur pour la transition au niveau mondial et lors de son lancement, la Commission a même affirmé que les politiques européennes dans les domaines du commerce et de la coopération devraient contribuer à l'atteinte de ces objectifs⁸.

Dès lors, il faut comprendre que la matérialisation de la stratégie F2F passe par le suivi et la révision de la législation européenne existante autant que par l'adoption de dizaines de nouveaux règlements.

Parmi les mesures européennes à l'agenda se trouve la révision de la directive relative à l'utilisation durable des pesticides (« SUD », selon l'acronyme anglais). Cette dernière aurait dû être adoptée en 2022, mais le lobby agro-industriel est parvenu à exploiter le contexte de la guerre en Ukraine pour retarder le processus en agitant les risques que feraient peser les objectifs environnementaux sur la productivité et donc sur la sécurité alimentaire de l'UE et des pays en développement⁹. Des États membres convaincus par cette rhétorique ont exigé une nouvelle étude d'impact avant de valider cette nouvelle directive qui vise à concrétiser de façon contraignante l'objectif de réduction de moitié de l'utilisation et des risques des pesticides chimiques en Europe d'ici 2030¹⁰.

Cependant, le Parlement européen, poussé par le succès de l'initiative citoyenne « Sauvez les abeilles et les agriculteurs », pourrait mener une

contre-offensive et proposer des amendements en vue d'augmenter les objectifs de réduction¹¹.

La stratégie F2F semble parfois avoir deux visages, car l'agro-industrie réussit à s'appuyer sur elle pour faire passer ses intérêts en les justifiant comme étant des mesures écologiques. C'est le cas par exemple de la potentielle libéralisation des produits alimentaires issus de nouvelles techniques de génomique (nouveaux OGM) : la Commission affirme déjà que ces produits ont du potentiel et que « leurs applications ont pour but de contribuer aux objectifs de la politique environnementale phare de l'UE, le Pacte vert pour l'Europe »¹². Les études d'impact se succèdent dans ce dossier et le risque est réel que d'ici la fin de la législature, l'UE décide d'autoriser ces nouveaux OGM en les présentant comme une mesure en faveur de la transition agroalimentaire.

Un futur cadre horizontal pour les systèmes alimentaires durables

En vue d'ordonner la mise en œuvre de la stratégie F2F, la Commission a proposé d'adopter un cadre législatif horizontal pour des systèmes alimentaires durables (*Framework for Sustainable Food Systems* – FSFS). Le FSFS cherchera à augmenter la durabilité de nos systèmes alimentaires en jouant autant sur l'offre que sur la demande. Il s'agira de définir des exigences minimales en matière de durabilité au niveau de la production, d'établir un cadre harmonisé pour l'étiquetage de durabilité des produits alimentaires et d'imposer des critères minimaux applicables aux marchés publics de denrées alimentaires¹³.

La Commission prévoit de publier sa proposition d'ici la fin de l'année 2023 et cette loi cadre

8 voir point 4 de Commission européenne, *ibid* <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?qid=1590404602495&uri=CELEX:52020DC0381>

9 CEO, Agribusiness lobby against EU Farm to Fork strategy amplified by Ukraine war, 17 mars 2022 <https://corporateeurope.org/en/2022/03/agribusiness-lobby-against-eu-farm-to-fork-strategy-amplified-ukraine-war>

10 Euractiv, Les projets de la Commission pour réduire l'utilisation des pesticides critiqués par les États membres, 28 septembre 2022 <https://www.euractiv.fr/section/agriculture-alimentation/news/les-projets-de-la-commission-pour-reduire-lutilisation-des-pesticides-critiques-par-les-etats-membres/> Euractiv, LEAK : le Parlement européen fera pression pour un objectif de réduction des pesticides de 80% <https://www.euractiv.fr/section/developpement-durable/news/leak-le-parlement-europeen-fera-pression-pour-un-objectif-de-reduction-des-pesticides-de-80/>

11 Euractiv, LEAK : le Parlement européen fera pression pour un objectif de réduction des pesticides de 80% <https://www.euractiv.fr/section/developpement-durable/news/leak-le-parlement-europeen-fera-pression-pour-un-objectif-de-reduction-des-pesticides-de-80/>

12 Euractiv, Bruxelles ravive la flamme de l'édition génétique sur fond de développement durable, 30 avril 2021 https://www.euractiv.fr/section/all/news/commission-reopens-gene-editings-box-amid-sustainability-claims/?_ga=2.6400370.1527941926.1669369035-271140378.1669027646

13 [13] Commission européenne, Durabilité du système alimentaire de l'Union – Nouvelle initiative https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/13174-Durabilite-du-systeme-alimentaire-de-lUnion-Nouvelle-initiative_fr

pourrait donc voir le jour en début de prochaine législature. Mais avant cela, il faudra encore s'entendre sur une définition de « système alimentaire durable », sur les critères à prendre en compte pour l'étiquetage, sur le caractère volontaire ou obligatoire des mesures d'étiquetage, sur un calendrier de mise en œuvre et bien sûr sur les liens à faire entre une telle loi cadre et la politique agricole commune¹⁴.

Des impacts positifs dans les pays du Sud

La transition des systèmes alimentaires européens aura aussi un impact positif dans les pays du Sud car leurs externalités négatives dépassent nos frontières. Tout d'abord, la transition agricole permettra de réduire les gaz à effet de serre (GES) de l'UE dont les impacts se font ressentir davantage dans les pays du Sud. L'agriculture est actuellement un des secteurs les moins performants en matière de réduction de ses GES. Ils n'ont baissé que de 2 % entre 2005 et 2021¹⁵.

Ensuite, contrairement aux idées reçues, l'UE dépend du reste du monde pour se nourrir. 11 % des calories et 26 % des protéines consommées en Europe proviennent des importations¹⁶. Or, ces denrées alimentaires importées sont majoritairement produites par des systèmes de monocultures, fortement dépendantes d'engrais et de pesticides chimiques. De plus, ces filières vouées à l'exportation riment souvent avec accaparement de terres et de l'eau.

Dès lors, la stratégie F2F et le FSFS peuvent être les moteurs d'une diminution des GES et d'une relocalisation de la production. Deux évolutions qui bénéficieront tant aux pays du Sud qu'à l'UE.

Toute la population est concernée

Le FSFS nécessite toute l'attention de la société civile. Un cadre ambitieux permettrait de rendre inévitable une réforme en profondeur de la politique agricole commune afin qu'elle contribue pleinement à la transition juste¹⁷. Cette initiative qui envisage enfin l'agriculture de façon systémique bouscule les rapports de pouvoir. Si elle voit le jour, les citoyen·nes auront davantage leur mot à dire sur l'élaboration des politiques agricoles. Ces politiques ont des impacts directs sur la santé publique, sur la qualité de l'environnement, sur les revenus des agriculteurs et agricultrices et sur les prix pour les consommateurs et consommatrices. Elles concernent donc l'ensemble de la population. Dès lors, à nous d'agir pour obtenir un FSFS qui améliore la cohérence et démocratise les politiques agro-alimentaires en Europe.

Le fait que la Belgique héritera de ce dossier en janvier 2024 lors de sa prise de fonction à la présidence du Conseil européen lui offre l'opportunité d'y faire entendre la voix d'une transition juste vers des systèmes alimentaires durables.



14 Contexte agro, Document - Loi-cadre pour des systèmes alimentaires durables : la Commission se prépare à réguler tous les maillons de la chaîne, 7 mars 2023 https://www.contexte.com/article/agro/loi-cadre-pour-des-systemes-alimentaires-durables-la-commission-se-prepare-a-reguler-tous-les-maillons-de-la-chaîne_164915.html

15 EEA, Greenhouse gas emissions from agriculture in Europe, 2022 <https://www.eea.europa.eu/ims/greenhouse-gas-emissions-from-agriculture>

16 Pierre-Marie Aubert et al., Vers une transition juste des systèmes alimentaires, enjeux et leviers politiques pour la France, IDDRI, 2021 <https://www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/etude/une-europe-agroecologique-lhorizon-2050-quel-impact-sur>

17 Think 2030, Towards a Transformative Sustainable Food System Legislative Framework, 2022 <https://www.ecologic.eu/18838>

4

Quelques pistes pour une réelle démocratie alimentaire

Zoé MAUS • CIEP-MOC

La démocratie alimentaire émerge comme un terreau particulièrement propice à la construction d'une nouvelle citoyenneté, dans laquelle les citoyen·nes retrouvent les moyens d'orienter l'évolution de leur système alimentaire par leurs décisions et pas uniquement par leurs actes d'achat.

Des alternatives peu accessibles ou inoffensives

Lorsqu'on repense nos systèmes alimentaires et qu'on évoque les alternatives, le constat est que la plupart des alternatives qui nous sont proposées sont plutôt inoffensives ou constituent des « niches » comme l'évoquait Sybille Mertens lors de son intervention à la journée Take It organisée par le CIEP en juin 2022. Ces alternatives ne répondent pas à toutes les questions et ne permettent certainement pas de faire face aux acteurs tentaculaires dont nous avons parlé dans l'article introductif à cette étude. En effet, si l'on analyse les différentes alternatives émergeant dans nos villes et campagnes, on constate qu'elles sont loin de résoudre tous les problèmes et qu'on est face à des questions qui pour certaines restent en suspens, sans que les réponses apportées ne permettent de changer véritablement la donne et surtout, le rapport de force avec les acteurs de l'agro-alimentaire, à tous les niveaux de la chaîne. C'est notamment le cas pour le prix de l'alimentation durable, l'aide alimentaire, les règles concernant la sécurité alimentaire, ou le caractère local d'un produit.

Les produits durables ou bios sont plus chers que les produits de la grande distribution qui ne sont ni l'un ni l'autre et la question que cela soulève est celle de qui doit payer ? Ceux qui consomment de manière vertueuse ou au contraire les responsables du « véritable coût » de l'alimentation ? Il semblerait logique que ceux et celles soutenant un système durable permettant de réduire les dépenses publiques d'autres secteurs (santé, environnement, etc.) payent moins que ceux et celles qui polluent et produisent des produits néfastes à tous points de vue.

Une autre question qui est soulevée, et que nous ne développons pas dans cette étude, est celle de l'aide alimentaire. Alors que la plupart des acteurs s'accordent à dire que c'est un remède temporaire à une défaillance du système, qui ne s'attaque pas aux causes structurelles de la pauvreté ni ne développe de projets émancipateurs, force est de constater qu'un nombre croissant de la population y a recourt. Dans ce contexte, que faut-il faire ? La renforcer ? la modifier ? la remplacer par autre chose (par exemple par la sécurité sociale de l'alimentation dont il sera question dans le chapitre suivant) ?

La troisième question en suspens est celle de la sécurité alimentaire et des réglementations relatives à la sécurité dans la chaîne alimentaire. Celle-ci doit-elle être différenciée selon la taille des opérateurs ? Comment les procédures peuvent-elles être adaptées pour ne pas pénaliser les petits acteurs et bénéficier uniquement à la grande industrie et à la grande distribution ?

Enfin se pose également la question du caractère local des produits. En effet, quelle est l'échelle

que l'on prend en compte ? A partir de quelle distance un produit n'est-il plus local ? Comment adapter ces critères lorsqu'on parle de produits composés de multiples ingrédients et surtout, comment faire coexister différents marchés (local, régional, international) qui bénéficient à des producteurs, artisans ou entreprises locaux. Malgré les initiatives qui émergent ici et là, comme les groupes d'achats collectifs, les ceintures alimentaires et autres coopératives, la réponse à cette question est loin d'être simple et de nombreux facteurs sont à prendre en considération.

A ces différentes questions en suspens se rajoute également le constat que les alternatives proposées sont, comme dit plus haut, des niches et sont dès lors inoffensives si l'on considère qu'elles ne sont pas réellement capables d'influencer les structures du modèle dominant et sont souvent intégrées à la logique de marché. Comme on l'a dit dans le chapitre précédent, les subventions allouées à l'agro-industrie capitaliste, par ailleurs largement soutenue législativement, par des investissements, etc. constituent une concurrence déloyale envers les petites alternatives qui pourtant, seraient plus résilientes.

C'est pour rendre les alternatives plus offensives qu'il convient de mettre en avant la convergence d'intérêt qu'il peut y avoir entre les paysans et la majorité de la population et cette convergence doit déboucher sur des alliances politiques entre les acteurs à tous les niveaux (paysans/mangeurs/économie sociale/environnementaliste), nécessitant une vision large de l'intérêt général. Les concepts de démocratie alimentaire et le fait de penser l'alimentation comme commun, constituent des pistes pour un horizon alimentaire différent et inclusif, comme développé dans les pages suivantes.

Sortir du statu quo et garantir le droit à l'alimentation

Une note commune d'IPES-Food et de l'ETC Group a essayé d'imaginer les systèmes alimentaires à l'horizon 2045¹, en construisant deux scénarios.

Dans le premier scénario, rien ne changerait et « le statu quo agro-industriel » serait maintenu avec les caractéristiques mentionnées dans les points précédents.

Le deuxième, basé sur la souveraineté alimentaire², déroule quatre axes : développement des systèmes alimentaires diversifiés agroécologiques et éthiques, transformation des structures de gouvernance des systèmes multilatéraux, réorientation des flux financiers vers des systèmes alimentaires durables et amélioration de l'action en réseau de la société civile. Ce dernier axe met en avant les solidarités d'en bas et ouvre la porte aux notions de démocratie alimentaire et de justice sociale.

En donnant à l'agriculture paysanne, à la société civile et aux mouvements sociaux l'initiative et le contrôle sur les systèmes alimentaires, le plus grand nombre pourrait accéder au droit à l'alimentation tel que défini par Olivier de Schutter et qui comporte deux volets : celui de ne pas avoir faim, celui d'avoir le droit à une alimentation suffisante et adéquate en quantité et qualité et cela de manière stable³. Le droit à l'alimentation est décrit comme étant un droit d'accès des personnes ou des communautés à une alimentation adéquate. Il faut donc que la nourriture soit disponible (présente physiquement), mais aussi que son acquisition ne mette pas en péril la satisfaction d'autres besoins vitaux. Cet accès doit également être soutenable : c'est-à-dire que l'accès aux aliments doit être garanti pour les générations présentes mais aussi futures. La disponibilité physique (en quantité et qualité) n'est cependant pas suffisante. Il convient également que les conditions soient réunies pour que les populations concernées puissent, par leurs propres moyens et localement, produire ou disposer des aliments nécessaires. Pour ce faire, il faut également la disponibilité des moyens de production (à

1 IPES-Food & ETC Group, Un mouvement visionnaire pour une alimentation durable : Comment transformer nos systèmes alimentaires d'ici 2045, 2021, http://www.ipes-food.org/_img/upload/files/LFMExecSummaryFR.pdf

2 La souveraineté alimentaire est un concept multidimensionnel (alliant social, économie, politique et environnement) représentant la possibilité pour une population de maîtriser les choix essentiels qui lui permettent d'assurer sa sécurité alimentaire et forgé il y a 25 ans par Via Campesina, organisation née de la volonté des mouvements paysans de faire entendre leur voix face au rouleau compresseur de la mondialisation et ses acteurs, comme l'Organisation Mondiale du Commerce.

3 DE SCHUTTER Olivier, *Le droit à une alimentation adéquate : les liens entre agriculture, alimentation et santé*, Rapport présenté à la 19ème session du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, 2012 (en ligne) www.srfood.org/fr/rapports-officiels.

commencer par les terres) mais aussi des formes d'institutionnalisation particulières et adaptées en ce qui concerne les produits eux-mêmes et donc du mode de distribution. A cet égard, force est de constater que les systèmes de grande distribution ne réalisent pas cet objectif. Tout comme les objectifs du GATT et de l'OMC ne sont pas et n'ont jamais été de réaliser le droit à l'alimentation, l'objectif de la grande distribution est uniquement celui de faire du profit. Si les filières courtes et localisées peuvent parfois être une alternative à la grande distribution, ce n'est pas toujours le cas, et de nombreuses personnes sont contraintes de se contenter de ce qui est proposé par la grande distribution.

Une réelle démocratie alimentaire

Ce droit à l'alimentation est le premier pilier de la démocratie alimentaire, décrite par Tim Lang à l'occasion du Sommet Mondial de l'Alimentation de 1996 et dans laquelle citoyen·nes, paysan·nes, transformateur·rices, distributeur·rices, consommateur·rices, jouent un rôle dans le choix des modes de productions agricoles et des façons les plus appropriées de garantir un accès à la nourriture pour tous et toutes. En reconnectant l'agriculture (la production) et l'alimentation (la consommation), le concept de démocratie alimentaire « permet à tous les citoyens d'avoir accès à une alimentation décente abordable et bénéfique pour la santé, cultivée dans des conditions dans lesquelles ils peuvent avoir confiance » dit Tim Lang⁴.

Dominique Paturel et Patrice N'Diaye⁵ complètent en insistant sur le fait que la démocratie alimentaire ne peut être actionnée que si l'on fait la synthèse de trois approches.

Premièrement, le système alimentaire doit être pensé à l'échelle des territoires, en sortant d'une approche parcellaire où les responsabilités sont éclatées entre différentes « tutelles » (l'agriculture, l'éducation, la cohésion sociale ou la santé, etc.)

qui ne voient la question qu'à partir de leur seul point de vue et avec des réglementations différentes. C'est effectivement ce qui se passe actuellement, comme nous l'avons montré plus haut en évoquant la difficulté des pouvoirs publics à mettre en place des politiques englobant l'ensemble du système, dépassant ainsi les clivages et les niveaux de pouvoir. Cet éclatement et l'isolement des acteurs rendent difficile de considérer l'alimentation comme une question de premier plan et entraînent un rapport de force défavorable avec les acteurs privés et l'agro-alimentaire industriel. C'est également le cas au niveau des mouvements associatifs qui tendent à cibler un public ou un enjeu particulier (les paysan·nes, les travailleurs·euses, les femmes, la santé, les conditions de travail), rendant difficile une stratégie systémique commune et collective. Une approche permettant un « décloisonnement des savoirs sur l'alimentation » est également importante.

Réfléchir l'alimentation à l'échelle des territoires, c'est se rapprocher d'une réappropriation du système par le citoyen·nes mais aussi rétrécir l'échelle de la chaîne alimentaire, en produisant et transformant les aliments qui seront distribués et consommés à l'échelle d'un territoire. L'alimentation des sociétés a toujours été le fruit d'interactions entre les zones de productions rurales et les zones de consommations plus urbaines. Les ceintures alimentaires qui se mettent en place dans différentes villes sont ainsi emblématiques de la nécessité de penser l'alimentation aux échelles locale et régionale, mais aussi en termes d'interactions entre les différents groupes sociaux. Dans son *Sitopia, comment la nourriture pourrait sauver le monde*,⁶ l'architecte Carolyn Steel souligne l'importance de repenser les liens entre l'alimentation et notre manière de penser les villes et l'aménagement des territoires, notamment en rétablissant le lien entre villes et campagnes.

La deuxième approche indispensable est l'intégration des multiples fonctions de l'alimentation dans la réflexion. En effet, la fonction de l'alimentation n'est pas seulement biologique (remplir les ventres), mais elle est également sociale (être ensemble et se reconnaître dans une égale « citoyenneté alimentaire »), identitaire (construire

4 PATUREL Dominique et NDIAYE Patrice, « Introduction. Démocratie alimentaire, le trouble-fête de l'alimentation durable », dans *Le droit à l'alimentation durable en démocratie*, Dominique Paturel éd., Champ social, 2020, pp. 17-46.

5 PATUREL Dominique et NDIAYE Patrice, *Le droit à l'alimentation durable en démocratie*, Champs social Éditions, 2020.

6 STEEL Carolyn, op.cit.

une appartenance à une famille, une culture, une communauté, etc.) et « hédonique » (se faire plaisir en mangeant). La notion de commensalité (manger ensemble à la même table) est ainsi importante pour montrer que le fait de manger est un acte à la fois individuel permettant de se forger une identité individuelle et de répondre à des besoins propres, mais surtout collectif et social permettant la socialisation et l'intégration à une culture ou société. Il ouvre à la diversité par le partage des repas et des habitudes alimentaires comme le met en avant Claude Fischler. L'alimentation est également un point de repère (ou de malaise) pour les populations migrantes qui cherchent à trouver ailleurs un peu de chez eux en préparant les plats partagés dans leurs pays d'origine ou qui au contraire marquent leur intégration en adoptant les habitudes alimentaires du pays d'accueil⁷.

Enfin, la démocratie alimentaire doit prendre en compte la diversité des modèles alimentaires (ce qu'on mange et comment) et les différentes dimensions culturelles et sociales qui y sont liées. Celles-ci englobent la diversité culturelle, mais également les questions de justice sociale. La nourriture est (et a toujours été) un marqueur social. Tant la manière de s'alimenter tout autant que le fait de consommer certaines nourritures (ou types de nourriture) reflètent une appartenance sociale, économique et culturelle, marquant une stratification sociale des ressources disponibles et des capitaux économiques et culturels. En effet, partout une précarité alimentaire plus grande est observée dans les groupes racisés et précarisés, mais aussi chez les jeunes et les femmes.

Cependant, la « gentrification » de l'alimentation biologique et en circuits courts ne reflète pas l'intérêt et la conscientisation réelle des couches populaires quant à la nécessité de s'alimenter correctement. Dans ses deux ouvrages (*La Puissance des Mères* et *Pour Une Écologie Pirate*⁸), Fatima Ouassak

met en évidence de manière limpide le fait qu'il est faux de dire que les classes populaires ou précarisées ne sont pas intéressées par la question écologique ou l'alimentation saine. Selon elle, il s'agit plutôt d'une appropriation de ces questions par les classes bourgeoises, empêchant les classes populaires de s'en emparer, que ce soit par leur marginalisation et les « murs » construits autour de leurs territoires, ou par le racisme encore prégnant parmi les acteurs, mouvements écologistes ou groupes travaillant sur les questions d'accès à l'alimentation. Comme Ouassak le souligne, les différentes expériences menées avec des groupes de femmes précaires dans diverses régions (en France et en Belgique, mais également ailleurs dans le monde) montrent au contraire qu'il y a non seulement un intérêt mais également une connaissance fine des enjeux alimentaires, des acteurs du système alimentaire et des blocages politiques empêchant toutes et tous d'avoir accès à une alimentation saine à un prix décent.

Penser l'alimentation comme un commun

Allier ces trois approches permet de ré-envisager une gestion des systèmes alimentaires qui pense l'alimentation comme commune, c'est à dire, comme l'explique Jean-Marc Louvin : « (Penser les communs), c'est les penser comme des systèmes socio-écologiques formés d'une ou plusieurs ressources (matérielles ou immatérielles), d'une communauté et d'un ensemble de règles que la communauté se donne à elle-même pour gérer la ressource en commun. »⁹

Penser l'alimentation comme un commun est donc l'une des meilleures façons de la sortir des mains d'un système capitaliste destructeur et d'en faire un droit premier. Pour ce faire, la constitution et à la promotion d'initiatives multiples, émanant de la société civile et visant à construire des réseaux de production et de distribution des biens alimentaires mettant l'accès pour tous et toutes, à commencer les plus démunis, au centre de leur action, est indispensable. Cependant, comme le dit Benjamin Coriat, « Il n'y a pas de recherche pos-

7 Voir pour les liens « migrations et alimentations » : UNTERREINER Anne : *Alimentation en migration : enjeux de santé, de transmission et d'acculturation*, Compte rendu du colloque du 9 octobre 2019 au Centre Maurice Halbwachs, Paris 2019, Revue des politiques sociales et familiales Année 2020 134 pp. 119-122 et GIRARD Alain et SERCIA Pierre, « Les transformations des pratiques alimentaires d'immigrants allophones de la région de Montréal », dans *Diversité urbaine 14*, no 1 (2014) : 25-47. <https://doi.org/10.7202/1027813ar>

8 OUASSAK Fatima, *La Puissance des Mères*, Ed. La Découverte, Paris, 2020/ *Pour une écologie pirate*, Ed. La Découverte, Paris, 2023

9 Louvin Jean-Marc, « Comment, pourquoi et pour quoi penser l'alimentation comme commun ? » in *Beet the system, Réenchanter la souveraineté alimentaire*.

sible du bien commun sans une politique de l'institutionnalisation de l'accès ; et il n'y a pas d'institutionnalisation possible de l'accès sans la promotion d'entités dédiées à l'accomplissement du bien commun. »¹⁰ Il s'agit ici de sortir de l'illusion que le bon vouloir des États serait suffisant à réaliser le droit à l'alimentation. Or, comme déjà dit plus haut, il est hautement improbable que la seule action de l'État et des pouvoirs publics, largement soumis aux pressions des lobbys de l'agro-industrie et de l'agro-business soit suffisante. Il s'agit donc, en remettant le droit à l'alimentation comme commun de promouvoir les initiatives émanant entre autres de la société civile, qui non seulement mettraient en place les conditions physiques d'accès à l'alimentation, mais redéfiniraient les formes de propriétés et d'organisations impliquées dans les systèmes alimentaires. Cela exclut de facto toutes les multinationales et entreprises à forme capitalistique qui, gouvernées par la recherche de la maximisation de la valeur actionnariale, ne peuvent mener à la réalisation d'un objectif d'accès universel à une alimentation saine et durable. À cet égard, seule la création d'entités innovantes, tournées vers des objectifs de satisfaction des besoins sociaux peut ouvrir la voie à un principe d'accès universel à des biens jugés essentiels. D'autres auteurs estiment qu'il serait possible de rester dans

un système commercial mondial tout en traitant les produits alimentaires en fonction de la part de bien commun qu'ils représentent. C'est le cas de François Collart Dutilleul qui, dans son ouvrage, *Nourrir, Quand la démocratie alimentaire passe à table*¹¹, pour qui le fil rouge, est celui du territoire considéré comme un bien commun pour la population qui y vit et s'y approvisionne en nourriture, dont la part individuelle et collective serait valorisée, notamment en reconnaissant une exception alimentaire. Pour que ce système ne reste pas cantonné à un niveau local peu à même de changer le système global, il propose de concilier un commerce international de libre-échange de biens alimentaires avec des objectifs indirectement commerciaux, tels que la sécurité alimentaire, le maintien de l'agriculture, la diversité de celle-ci, la protection de l'environnement et le plein-emploi.

Comme l'évoquent les auteurs de *Une écologie de l'alimentation*¹², repenser les systèmes alimentaires est néanmoins un processus long qui implique une réflexion collective, redéfinissant les liens entre vivant·es et permettant de s'enraciner (et d'atterrir) dans les territoires dont on dépend pour vivre, tout en tissant des liens d'interdépendance. Ce parcours est long et parsemé d'embûches, mais quelques éléments permettent de penser qu'on va dans la bonne direction.



10 Voir la réflexion de CORIAT Benjamin et al. , Faire de l'alimentation un « bien commun » : les enseignements tirés de trois expériences de lutte contre la malnutrition, Agence française de développement, 2019, pp. 1-29.

11 COLLART DUTILLEUL François, *Nourrir, Quand la démocratie alimentaire passe à table*, Les Liens qui Libèrent, 2021

12 RICAS Nicolas, CONARÉ Damien, WALSER Marie, *Une écologie de l'alimentation*, Versailles, Ed. Quæ, 2021.

5 Pour une commensalité¹ durable et citoyenne

Quel est mon plat préféré ? Avec qui et à quelle occasion je le mange ? Où vais-je acheter les ingrédients pour le réaliser ? Dans quelles conditions je le réalise ? Autant de questions qui ont permis de lancer la réflexion lors de l'atelier sur le thème de l'alimentation organisé lors de la journée Transition Juste et Durable dans le cadre du Projet Take It et mené par ailleurs avec un groupe de femmes de la Maison Mosaïque de Vie Féminine à Jette.

L'acte de manger reste central dans la plupart des familles ou groupes d'affinités. Commensalité ou convivialité, partager un repas, être ensemble autour d'une table revêt un caractère social et rend sociable. En effet, que ce soit pour manger un simple pain au levain avec un fromage fermier à pâte dure ou une soupe maison, un osso bucco ou un gratin de légumes longuement mijotés, ou pour manger sur le pouce une pizza surgelée et une tablette de chocolat, l'alimentation est au centre de nos vies et de nos lieux de sociabilité (famille, travail, ami·es).

Ces habitudes ou préférences alimentaires qu'on pourrait croire personnelles et relevant du choix de chacun·e sont en réalité culturellement ancrées et inscrites dans un contexte économique et social. Leur analyse permet de détricoter nos systèmes alimentaires, c'est-à-dire l'ensemble des étapes nécessaires pour nourrir une population : cultiver, récolter, conditionner, transformer,

transporter, commercialiser et consommer, d'en débusquer les failles ou les dangers et d'imaginer collectivement d'autres systèmes plus résilients et durables. À partir de leurs préférences et habitudes alimentaires, mais aussi de leurs routines d'achat et des conditions dans lesquelles sont confectionnés les repas pris au quotidien, les participant·es à ces ateliers ont déroulé le fil de ce qu'ils et elles mangent et préparent, de façon à dessiner « leurs » systèmes alimentaires.

Droit à l'alimentation et démocratie alimentaire

L'alimentation est un droit, évoqué depuis 1948 dans la *Déclaration universelle des Droits de l'Homme* (art. 25) et consacré par le *Pacte International relatif aux droits économiques, sociaux et culturels* de 1966. En 1999, le Conseil Économique et Social précise dans son commentaire général numéro 12 : « *Le droit à une alimentation adéquate est réalisé lorsque chaque homme, chaque femme et chaque enfant, seul ou en communauté avec autrui, a accès à tout instant, physiquement et économiquement, à une alimentation adéquate ou aux moyens de se la procurer* »². Ce droit à une alimentation adéquate et accessible à toutes et tous n'est cependant pas opérant en soi. En effet, un droit, si la population ne se le réapproprie pas individuellement et collectivement, n'a pas d'impact sur la vie collective.

¹ La commensalité est un mot qui décrit l'acte de manger ensemble, de partager la même table. Il est issu du latin médiéval, « *commensalis* » (compagnon de table) composé de *cum* (avec) et *mensa* (table, nourriture).

² Voir sur le site d'Olivier De Schutter lorsqu'il était Rapporteur Spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation : www.srfood.org/fr/droit-a-l-alimentation

Certains auteurs, comme Dominique Paturel, estiment que chaque personne dispose d'un droit à l'alimentation « *comme elle a un droit de vote. (...) La démocratie alimentaire n'est a priori ni mondialiste ni localiste, ni protectionniste, ni expansionniste. (...) Elle n'est favorable ni aux aliments industrialisés, ni aux aliments frais, pas plus au bio qu'à un autre mode de production. Elle est surtout ce que les citoyens décident d'en faire.* » C'est donc aux individus qu'il appartient de « reconnecter » les différentes étapes du système alimentaire et de reprendre en main leur « statut de consommateur » pour en faire un statut de « consom'acteur citoyen » dépassant les classes sociales et les revenus de chacun et chacune. Selon Dominique Paturel, si depuis la Seconde Guerre mondiale c'est par le biais du statut de consommateur-riche que s'exerce en grande partie la citoyenneté, « *ceux qui ne peuvent consommer à la hauteur des normes sociales sont qualifiés de pauvres. À l'intérieur de cette sphère, chacun est libre d'acheter ce qu'il veut. Ce qui compte, c'est qu'il puisse acheter* »³. La nourriture est (a toujours été) un marqueur social, et le fait de consommer certaines nourritures (ou types de nourriture) reflète une appartenance sociale, économique et culturelle. Or, actuellement, les produits alimentaires sont traités de la même manière que les autres produits de consommation.

Le système alimentaire demeure structuré par le marché, dans lequel le choix individuel, même organisé en action collective, n'a pas la main. La gestion des systèmes alimentaires ne peut cependant être laissée aux seules forces du marché et doit répondre aux enjeux de solidarité et de justice sociale en visant le renforcement des chaînes alimentaires et marchés locaux. Ceux-ci fournissent un revenu à la plupart des producteur·rices et nourrissent la majorité de la population mondiale avec une alimentation saine, diversifiée et adaptée aux conditions locales, tout en respectant l'environnement. Comme le souligne Dominique Paturel, la question de l'accès libre à une alimentation saine montre une inégalité flagrante et invisibilise les rapports de classe. Tant que l'accès à l'alimentation n'est pas égalitaire, solidaire et libre, les injustices demeurent quant aux conséquences

sociales et sanitaires d'une alimentation de piètre qualité.

Le défi du « manger juste » à l'épreuve

En d'autres termes, et pour utiliser ceux de Claude Fischler⁴, il ne suffit pas d'avoir de quoi manger. Il faut aussi « *manger juste* » de trois points de vue : la santé, l'écosystème et la société. Ces trois domaines font partie des plus impactés par les systèmes alimentaires actuellement majoritaires dans nos sociétés, tant dans les pays industrialisés que dans les pays du « Sud Global ». Être juste pour la santé, cela signifie que les produits consommés doivent être de bonne qualité nutritionnelle mais aussi qu'ils ne peuvent mettre en danger la santé, notamment par la présence de substances nocives – résidus de pesticides, d'hormones ou de médicaments vétérinaires. Ils doivent également être bons pour l'écosystème : les produits alimentaires ne peuvent, du fait de leurs production, transport, distribution ou consommation mettre en péril l'avenir de la planète et de la vie humaine ou non humaine. Enfin, manger juste pour la société implique une juste répartition des produits disponibles, entre toutes et tous, et qu'ils soient accessibles sans devoir sacrifier d'autres besoins fondamentaux (comme le logement, l'habillement, l'énergie, la mobilité, etc.).

Cependant, les constats et chiffres clés⁵ montrent un panorama peu réjouissant et loin de garantir ce « *manger juste* ». En effet, la malnutrition et la sous-nutrition affectent une part importante (et ne décroissant pas suffisamment) de la population mondiale⁶. Les différents conflits, guerres et crises affectent la production agricole et causent pénuries, spéculations et augmentations des prix de nombreuses denrées alimentaires. Enfin, le monopole de quelques entreprises sur l'ensemble de la chaîne alimentaire (semenciers, transforma-

3 Dominique PATUREL et Patrice NDIAYE, « Démocratie alimentaire : de quoi parle-t-on ? », *Les Chroniques de la Démocratie Alimentaire*, mars 2019 (en ligne) www.chaireunesco-adm.com/Democratie-alimentaire-de-quoi-parle-t-on

4 Claude FISCHLER, « Il nous faut comprendre et inventer une nouvelle relation à l'alimentation » (en ligne) www.sirhafood.com/fr/lyon/claude-fischler-il-nous-faut-comprendre-et-inventer-une-nouvelle-relation-l-alimentation

5 Développés dans l'article de Zoé Maus, « Des systèmes alimentaires défaillants », à lire dans cette étude.

6 En 2022, 9,2 % de la population mondiale (735 millions de personnes) ont souffert de faim chronique comme l'indique le *Rapport de la FAO sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2023* (en ligne) www.fao.org/documents/card/fr/cc3017fr

teurs, distributeurs), l'accapement des terres et la financiarisation de l'agriculture et des systèmes agricoles soumis aux technologies dépossèdent les paysans et travailleur·euses de leur puissance d'agir, au nord comme au sud de la planète. Pour couronner le tout, la malbouffe règne en maître, causant des surcouts gigantesques en soins de santé⁷. La sécurité alimentaire d'un nombre croissant de pays, et plus encore leur souveraineté alimentaire, pâtit de ces dérives. La dépendance aux importations et aux aléas du commerce mondial concerne 80 % de la population mondiale. Comme écrit plus haut, il est plus qu'urgent de reprendre le contrôle, collectivement, de nos systèmes alimentaires.

Entre savoir et puissance d'agir : comprendre le système

Il serait faux de dire que les classes populaires ou précarisées ne sont pas intéressées par la question et que la « gentrification » de l'alimentation biologique et en circuits courts ne reflète pas leur intérêt et leur conscientisation réelle quant à la nécessité de s'alimenter correctement. Comme dit par ailleurs, une partie du problème est souvent financière. Quasi partout s'observent une précarité alimentaire plus grande dans les groupes racisés et précarisés ainsi que la dépendance à l'aide alimentaire d'un nombre de plus en plus grand de familles : 6 % de la population en Belgique en 2021. Ce n'est pas la seule raison qui empêche les personnes de manger autrement. Pour changer de comportements, il faut aussi être dans des situations permettant de poser librement ses choix de consommation, en connaissance de cause et en capacité de respecter ses valeurs et sa culture.

Les différentes expériences menées avec des groupes de femmes précaires dans plusieurs régions démontrent non seulement leur intérêt mais également leur connaissance plutôt fine des enjeux alimentaires. Les participant·es à nos ateliers sont conscient·es des constats posés plus haut, même s'ils et elles ne mettent pas toujours les mots

sur ces prises de conscience. Ils et elles se rendent compte de la mainmise des multinationales sur les systèmes alimentaires et aussi du fait que les produits des supermarchés (ultra-transformés, trop sucrés, trop gras, trop salés) ne sont pas bons pour leur santé, que les caissières du hard discount ou les ouvriers agricoles saisonniers travaillent dans des conditions déplorables et que c'est plus sain et économique de préparer soi-même, à la maison, en grandes quantités des produits locaux et de saison pour les conserver et les consommer toute l'année ou encore que la surconsommation de viande ou l'utilisation d'intrants chimiques dans l'agriculture a des effets négatifs sur l'environnement (et la santé). Ils et elles sont également bien conscient·es de la surconsommation mais aussi du gaspillage alimentaire tout comme de l'augmentation des prix et du budget alloué à l'alimentation.

Une « cuisine à soi » : Une charge mentale essentiellement féminine

Tant les études sur le sujet que les citoyen·nes reconnaissent que ce qui manque, ce sont de réelles alternatives accessibles (en termes financiers mais aussi de proximité). Si dans leurs achats, la plupart des participant·es aux ateliers estiment que le prix est un frein à un changement de comportement, le fait que les produits ne soient pas produits localement l'est également. Par ailleurs, pour se réappropriier son alimentation, il ne faut pas seulement que les aliments soient « physiquement » et financièrement disponibles ou les alternatives accessibles. Il faut également changer certaines habitudes culturellement ancrées, relatives à ce qu'on achète et consomme mais aussi à la manière dont on le prépare tout autant qu'à la répartition des tâches entre membres d'un ménage. Cette répartition est largement inégalitaire : les femmes jouent en effet un rôle prépondérant dans les systèmes alimentaires, de la production à la préparation (en passant par les achats).

Avoir « une cuisine à soi » pour pouvoir préparer, conserver, stocker et consommer de manière adéquate est un facteur important dans le rapport à l'alimentation. En effet, lorsqu'on ne dispose que d'espaces réduits, mal équipés, peu confortables

⁷ Seuls 12 % de la population mange autant de fruits et légumes que recommandé et 14 % des décès en Belgique sont liés à l'alimentation (à une mauvaise alimentation). Voir OCDE, *État de santé dans l'Union européenne, Profil de santé de la Belgique*, 2020 et 2021.

tables, voire d'aucun endroit à soi, comme c'est le cas par exemple pour des personnes sans-papiers, il est difficile de se mettre en état de cuisiner. Sans avoir de cuisine adaptée, il est compliqué aussi de pouvoir penser à d'autres manières de préparer les aliments, ou de pouvoir stocker en grandes quantités lorsque c'est la saison ou qu'il y a des promotions. Impossible également de pouvoir transformer des aliments pour ne pas gaspiller lorsqu'on a seulement une petite taque électrique, un minuscule frigo et peu ou pas d'espaces de rangement.

Une commensalité offensive

Si la cuisine est un endroit relevant de la sphère privée et liée au foyer familial, les participant·es de l'atelier mettent toutefois en avant la nécessité de partager. Partager les repas en « commensaux »

mais aussi se trouver des réseaux de solidarité et de convivialité pour partager les bons plans, les trucs et astuces antigaspis, pour se rapprocher des producteurs ou des transformateurs, en reprenant ensemble le contrôle de ce qu'on mange mais aussi de ce qu'on produit. Ces initiatives communes, qu'il s'agisse de réseaux entre personnes (par exemple pour faire des courses ensemble ou préparer des repas à tour de rôle mais aussi les potagers et jardins collectifs), les cuisines collectives, les groupements d'achats et les circuits courts, les ceintures alimentaires et les supermarchés coopératifs, permettent de redonner du sens en partageant la « charge mentale du bien manger ». Elles permettent aussi de repenser collectivement un autre système alimentaire, durable et respectueux de toutes et tous en imaginant des alternatives qui ne seraient plus inoffensives⁸ ou juste des niches⁹, mais constitueraient un réel changement.



8 Voir les différentes analyses de Jonathan PEUCH sur le site du FIAN (<http://www.fian.be>)

9 Voir l'intervention de Sibylle MERTENS lors de la journée Take It, Pour une transition juste et durable, le 24 juin 2022.

6 Se nourrir et consommer au quotidien : une expérience qui nous relie au monde¹

Laurence Delperdange • Equipes Populaires

La thématique de l'accès à une alimentation saine et durable pour tous et toutes fait depuis longtemps partie des préoccupations des Équipes Populaires. Elle est fondamentale pour le mouvement et de plus en plus au cœur des activités des groupes locaux qui composent notre association, en Wallonie et à Bruxelles.

En travaillant cette thématique « Se nourrir et consommer au quotidien », les Equipes Populaires poursuivent deux objectifs. D'une part, favoriser l'accès de tous et toutes à une consommation durable et de qualité et d'autre part, mieux cerner les enjeux liés aux excès et aux dérives de notre société de consommation. Cette thématique comprend aussi ce qui concerne les courses et le fonctionnement du secteur de la grande distribution, la consommation quotidienne, les alternatives, le « faire soi-même », la protection des consommateurs.

Les questions climatiques et environnementales s'invitent de plus en plus souvent dans les préoccupations et dans les actions de nos groupes et touchent également à cette problématique puisqu'elles ont un impact sur l'alimentation mondiale. Le lien est évident entre modes de consommation (et de production) et enjeux écologiques.

Un système à interroger

Cette thématique s'inscrit aussi dans une logique transversale. En partant des réalités des participants et à nos groupes il s'agit d'interroger un système et ses conséquences sur notre quotidien. Sommes-nous égaux devant l'alimentation ? Peut-on parler de droit à l'alimentation pour tous et toutes ? Quels sont les éléments qui guident nos choix en matière de consommation alimentaire ?

La question de l'alimentation est centrale puisqu'elle touche à la fois au budget des citoyens, à la santé des personnes et à la manière dont le secteur agroalimentaire contribue à dégrader l'environnement en modifiant les modes de production. Cultiver, cuisiner ensemble tout en analysant le vaste secteur de l'agroalimentaire, c'est comprendre mieux notre assiette. Cela en glissant de la convivialité à des constats inquiétants relatifs au secteur de l'agroalimentaire, la grande distribution, la spéculation sur les céréales... Un questionnement qui interroge aussi les solidarités entre le Nord et le Sud et l'impact de nos modes de consommation sur les réalités des petits producteurs et productrices à l'autre bout de la planète. Pour les Équipes Populaires, le droit à l'alimentation doit être une réalité et cela implique de miser sur l'optimisation des ressources locales.

En tant que mouvement d'éducation permanente/populaire, poursuivant nos missions d'émancipation individuelle et collective des personnes issues de milieux populaires (au sens large), les projets ne peuvent faire l'économie d'une analyse des enjeux. Ceux-ci, une fois pointés, mettent

¹ Une écologie de l'alimentation, ouvrage anniversaire de la Chaire de l'Unesco Alimentations du monde, sous la dir. de Nicolas Bricca, Damien Conaré et Marie Walsler, Ed. Quac, 2021, p. 23.

en mouvement les militant·es les amenant à aller plus loin. Cela se concrétise de différentes manières.

Des tables d'autres : un projet émancipateur

L'exemple des projets « *Table d'autres* » à Charleroi-Thuin, à Court-St-Etienne, à Bruxelles illustre ce processus. Tout a commencé par une réflexion sur l'alimentation et l'agriculture menée par quelques militant·es de la régionale de Charleroi-Thuin. Soucieux de lutter contre le gaspillage alimentaire, elles et ils ont décidé de se lancer dans la récolte des invendus du marché pour préparer ensemble un repas mensuel convivial. Pour cela, il fallait d'abord trouver un lieu. Cette recherche va les amener à rencontrer des gérants de cuisines collectives, à négocier avec ceux-ci. En élaborant un projet concret, elles et ils ont donc acquis un nouveau savoir-faire, des capacités d'action nouvelles. De tels processus impliquent de se placer d'une manière critique dans l'espace public et, lors de certaines actions de visibilité, de marquer les valeurs qui portent celles-ci. Il s'agit bien là d'un réel exercice de démocratie. C'est le cas par exemple lorsque les participant·es à un projet de potager collectif rencontrent les élus locaux pour négocier avec eux le prêt d'un terrain communal en friche pour y cultiver une parcelle. Elles et ils portent une vision nouvelle : à l'encontre du tout au parking et au supermarché. Par ailleurs, de nombreux projets de potagers collectifs se développent aux Équipes Populaires. Certains s'inscrivent dans des quartiers d'habitation sociale. Ils sont aussi l'occasion de mener des réflexions plus larges. Ces projets rassemblent un public très varié.

L'action collective doit « être un aller-retour permanent entre savoir-faire, faire savoir et faire pouvoir » expliquait Christian Boucq lors d'une journée d'étude, en 2021 que nous avons consacrée au thème du « Faire soi-même est-il un acte politique ? »²

Fédérer ces différentes initiatives permettra, espérons-le, d'amener les politiques à agir du local au global pour modifier le modèle qui prévaut de-

puis l'après-guerre. Autoproduction, soutien aux producteurs locaux et aux jeunes qui souhaitent se lancer dans l'agriculture sont aussi des manières de remettre de la santé dans nos assiettes.

« Cultiver notre propre nourriture nous donne notre pouvoir »

« Cultiver notre propre nourriture nous donne notre pouvoir », c'est la conviction forte qui porte Karen Washington³, activiste américaine, qui a développé le Rise & Root Farm, une ferme dans la banlieue new yorkaise. Découvrant que le fait de cultiver ses légumes était réservé à une partie de la population et que les personnes noires n'étaient pas présentes dans cette dynamique, elle a pris conscience des problèmes croisés entre logement, accès à l'alimentation saine, discriminations. Elle parle d'apartheid alimentaire qu'elle situe à l'intersection de la nourriture, de la race, de la géographie et de l'économie et a porté son analyse devant les instances de l'ONU.

Pour les Équipes Populaires, partant du constat que nous nous sommes déresponsabilisés de ce besoin essentiel, se nourrir, il faut aujourd'hui se relier à la terre et pour cela, nous ne sommes pas seul·es. De plus en plus de citoyen·nes participent à des dynamiques qui contribuent à remettre le vivant au centre ; qu'il s'agisse du petit ver qui aère la terre, du légume, de l'arbre, du fruit et par conséquent, de l'humain·e dont la santé devrait être un indicateur remplaçant le PIB, comme le suggère l'économiste Eloi Laurent. Et tout cela ne pourra se faire sans inviter le monde politique à considérer cette nouvelle assiette.

Pour aller plus loin

Les potagers collectifs. Comment être mieux dans son assiette planétaire, Laurence Delperdange, Les Equipes Populaires, Coll. Points de Repères, n° 51, juin 2022 (1)

Elles racontent leur agroécologie en Wallonie, Les Equipes Populaires et le Monde selon les femmes, documentaire, 2017, <https://youtu.be/WbQnJHS1UdU>

2 Faire soi-même est-il un acte politique ? Les Equipes Populaires, *Contrastes*, n° 202, Janvier-Février 2021

3 <https://www.riseandrootfarm.com/karen-washington>

7 Pour une sécurité sociale de l'alimentation : quelques réflexions générales

Zoé MAUS • MOC-CIEP

Depuis quelques années, on voit émerger une idée qui, alors qu'elle semblait susciter au premier abord une certaine réticence voire un rejet total, touche aujourd'hui un public de plus en plus large et suscite beaucoup d'espoir : la sécurité sociale de l'alimentation. Depuis deux-trois ans, les différentes crises qui ont affecté notre monde rendent plus urgente la nécessité de trouver une solution pour les nombreuses personnes bénéficiant de l'aide alimentaire, mais aussi pour celles et ceux qui n'arrivent pas à manger correctement par manque de moyens (ou parce que les produits ne sont pas accessibles). La sécurité sociale de l'alimentation semble répondre à ce besoin de réfléchir de manière collective à ce que l'on mange, de la fabrication au prix auquel ces produits sont disponibles.

Face à la marchandisation de l'alimentation et à la difficulté croissante pour un certain nombre de personnes de se nourrir, entraînant l'explosion du recours à l'aide alimentaire, de nombreux acteurs et actrices, paysans et travailleurs dans l'aide alimentaire ou simples consommateurs conscients, mettent en avant le fait que l'alimentation ne peut plus être laissée aux seules forces du marché. Au contraire, il importe de se concentrer sur le renforcement des chaînes alimentaires et marchés locaux, à même de fournir un revenu aux producteurs et productrices et de nourrir la majorité de la population mondiale avec une alimentation saine, diversifiée et adaptée aux conditions locales, tout en respectant la nature.

C'est pour ces raisons que, pour ses initiateurs, l'extension (du principe) de la Sécurité sociale à

l'alimentation permettrait, dans une certaine mesure, de sortir ce secteur d'un fonctionnement marchand et de « contribuer à modifier profondément le mode de production alimentaire actuel et éliminer les atteintes qu'il porte à notre environnement ». Cette proposition, émanant du Réseau Salarial, de l'Association Agricultures et Souveraineté alimentaire d'Ingénieurs sans Frontières (ISF-Agrista), de la Confédération paysanne et du réseau des AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne), considère nécessaire que chacun e puisse passer du statut « d'être de besoin » (par exemple d'aide alimentaire) à celui « d'être de droit » (le droit à choisir et avoir accès à une alimentation de qualité).

Basée sur les principes clés de la Sécurité sociale (unicité, universalité, solidarité et gestion démocratique), sur un système de conventionnement et gérée selon des critères fixés collectivement par les citoyen·nes-travailleurs/euses, la sécurité sociale de l'alimentation serait financée par des cotisations sociales (assises sur la valeur ajoutée de toutes les entreprises ou par l'augmentation des salaires en « monnaie marquée », somme ne pouvant être échangée que contre des prestations conventionnées comme l'explique Bernard Friot)¹. La gestion participative et citoyenne du système permet de redonner aux acteurs et actrices du système alimentaire la puissance d'agir permettant de « façonner démocratiquement les normes et interactions régissant les échanges au

¹ Voir son intervention lors de la rencontre organisée en janvier 2022 par FIAN, Rencontre des Continents et le CIEP du MOC : <https://www.fian.be/Rencontre-avec-Bernard-FRIOT?lang=fr>

sein du système alimentaire sur leur territoire ». Chacune de ces caisses aura pour mission, à l'échelle de son territoire, de gérer le conventionnement des professionnels de l'agriculture qui parviennent à répondre à un cahier des charges respectant un cadre national et des règles fixées à l'échelon local. La seconde mission des caisses, gérées par les citoyens, sera l'organisation d'un processus démocratique inclusif visant à définir les modalités d'un conventionnement qui obligerait à une production alimentaire saine et nutritive conforme aux attentes des citoyens. D'autres décisions devront néanmoins se prendre dans un cadre national pour les enjeux globaux (changement climatique, respect de la souveraineté alimentaire de tous les pays, socialisation du profit dans les filières conventionnées, etc.).

À l'heure où notre sécurité sociale nécessite d'être défendue, cette proposition peut aider à imaginer d'autres possibles et d'autres façons d'envisager certains enjeux actuels. Cette « mise en sécurité sociale » pourrait ainsi être étendue à d'autres secteurs également aux mains du secteur marchand, comme le logement, la mobilité ou l'eau et l'énergie (autant de secteurs qui plombent actuellement le budget des ménages au détriment notamment d'une alimentation de qualité), mettant du commun dans ces secteurs et dans nos combats « contribuant ainsi à modifier profondément le mode de production alimentaire actuel et éliminer les atteintes qu'il porte à notre environnement »².

Quelques questions à mettre en avant à partir du Mouvement Ouvrier³

Cependant, si cette proposition suscite un grand intérêt, elle ne pourra être une réelle proposition citoyenne offensive garantissant une réelle démocratie alimentaire et l'octroi d'un droit nouveau pour toutes et tous si certaines conditions sont remplies.

2 Tribune: «Créons une sécurité sociale de l'alimentation pour enrayer la faim», Reporterre, <https://reporterre.net/Creons-une-securite-sociale-de-l-alimentation-pour-enrayer-la-faim>

3 Ce paragraphe reprend les réflexions et remarques qui ont été faites lors de la présentation d'une version provisoire de cette étude en présence de Jonathan Peuch, le 28 juin 2023 à Namur.

Tout d'abord, il semble essentiel que cette réflexion ne fasse pas l'abstraction d'une réelle réappropriation citoyenne, notamment, sur la question du choix des produits qui seraient conventionnés. Il ne faudrait pas que la SSA soit considérée comme une injonction au bien manger, qui serait vue par les plus précaires comme une énième recommandation qui leur serait inaccessible.⁴ Il importe que cette contrainte soit collectivisée : c'est collectivement qu'on décide de « bien manger » et de changer les modes de consommation.

Pour cela, les points de vue de toutes les parties prenantes doivent être pris en compte : les producteur.trices, mais aussi les consommateurs, et surtout, des consommatrices.

Les femmes sont en effet les premières responsables des achats des ménages en matière d'alimentation tout comme elles sont responsables de la cuisine mais aussi, le plus souvent, du suivi de la santé de leurs enfants en particulier, de leurs familles en général. Cette proposition de sécurité sociale de l'alimentation ne doit pas constituer une charge supplémentaire pour les femmes, avec des lieux en plus où se rendre pour faire leurs courses, des formalités administratives en plus pour obtenir le droit à l'allocation qui serait octroyée, ou un surplus de charge mentale liée à l'injonction du « bien manger » (ou du manger juste comme le dit Claude Fischler).

Cette question du genre n'est pas seulement en bout de chaîne mais intervient partout, dans la production, la transformation et la distribution. Dans la proposition de sécurité sociale de l'alimentation, quel statut serait proposé aux femmes paysannes, aux femmes travaillant dans l'industrie alimentaire ou dans la grande distribution ? Comment seraient envisagés les différences de tâches qui sont affectées aux unes et aux autres ? La mise en place d'une SSA ne serait-elle pas l'opportunité rêvée pour (re)valoriser la place des femmes dans le système alimentaire et répondre comme Vandana Shiva à la question de savoir qui nourrit réellement l'humanité ?

La prise en compte des femmes (entre autres) a pour corollaire celle de la gestion collective d'un

4 Observons que cette considération n'est pas de mise lorsqu'on tout (notamment la publicité et les démarches offensives de l'agro-industrie) nous encourage à manger de la nourriture industrielle et mauvaise pour notre santé et l'environnement.

tel système. La proposition se réfléchit-elle au niveau local, régional, fédéral ? Comment prendre en considération, dans la réflexion sur son opérationnalisation, les voix de l'ensemble des acteurs et actrices, y compris celles qu'on n'entend que très peu sur ces thématiques (comme les sans-papiers), ou celles qu'on entend plus, comme les acteurs de l'aide alimentaire ?

Il semble également important de pouvoir s'assurer que l'accessibilité aux lieux de distribution des produits conventionnés soit large et permette au plus grand nombre d'en bénéficier, tant en termes d'accessibilité physique que financière. Si ces produits sont disponibles en grande surface le risque de récupération par ces grands acteurs est renforcé, même si cela garantirait une plus grande accessibilité.

Sans un rapport de force favorable avec les acteurs de l'agro-industrie et la grande distribution alimentaire cette alternative resterait largement du domaine de l'inoffensif. Aussi, si l'on parle de rapport de force, comment construire une relation entre paysan·nes, travailleur·euses et citoyen·nes qui soit équitable. Le type de concertation qui serait mise en place et le choix des acteurs qui y participeraient est crucial. Comme dit plus haut, pas question de ne pas intégrer de manière systématique les femmes, les plus précaires, et les acteurs les plus concernés, notamment les travailleurs et travailleuses.

D'autres questions pourraient également surgir à mesure que la réflexion est portée par

d'autres acteurs en Wallonie et à Bruxelles. Mais il semble important que cette question fasse l'objet d'un réel travail d'éducation permanente, de terrain, avec une participation large de ceux et celles qui se réapproprieraient cette proposition et la porteraient et sans faire l'abstraction d'une réflexion collective avec les organisations comme les syndicats et les mutuelles.

En Belgique (francophone), la réflexion sur la possibilité d'implémenter une sécurité sociale de l'alimentation est développée (notamment) par un collectif d'associations et d'organisations, le CréaSSA. Ce collectif regroupe des acteurs divers (organisations actives dans la question pay-sanne, ONG environnementales ou actives dans la solidarité mondiale, mutuelles, mouvements de lutte contre la précarité, éducation permanente, etc.) et mène depuis plus d'un an une réflexion autour de la proposition de SSA. Cette réflexion est axée sur la possibilité de sa mise en œuvre en Belgique, mais aussi les expériences concrètes déjà existantes en Wallonie et à Bruxelles. Les aspects de plaidoyer politique (notamment en vue des élections de 2024) et d'éducation populaire/permanente sont également au centre de la réflexion de ce collectif.

Le texte qui suit, rédigé par Jonathan Peuch, du FIAN, revient sur quelques points clés de la réflexion menée par le CréaSSA.



8

Les enjeux autour de la proposition d'une sécurité sociale de l'alimentation telle que portée par le CréaSSA

Jonathan PEUCH • FIAN

La sécurité sociale de l'alimentation (SSA) est une proposition politique, sociale et économique qui vise à garantir à tout le monde un revenu pour bien manger sous la forme d'une allocation progressive de 150 euros par mois et par résident·e d'une part ; à garantir un financement des filières agricoles et alimentaires souhaitables, justes, durables d'autre part. La mesure se veut progressive et incitative, en alignant dans le temps les allocations redistribuées avec la capacité du territoire à fournir une bonne alimentation. Cette proposition est réfléchie et portée notamment par le Collectif de réflexion et d'action sur la sécurité sociale de l'alimentation¹.

Réfléchie, car cette proposition pose de nombreux problèmes d'opérationnalisation. Pour la mettre en œuvre, il faut faire des choix, doser des intérêts, s'inscrire dans le réel, construire sur une ligne de crête entre les craintes et les rêves, entre le possible et le souhaitable, entre le statu quo et la radicalité. L'objectif de cet article est de revenir sur les principaux enjeux qui traversent nos réflexions et qui forment l'assise de notre positionnement à ce jour.

Le droit à l'alimentation est difficilement réalisé en Belgique. Et faute de visions et d'alliances systémiques, intersectorielles, les choses ne vont qu'en se détériorant sous les coups de buttoirs des

« crises » plus ou moins conjoncturelles : crise de l'énergie, crise de l'Ukraine, crise du Covid, crise des inégalités sociales, crise du climat...

La sécurité sociale de l'alimentation est une proposition concrète, réaliste, et systémique qui témoigne d'un refus de baisser les bras.

Contexte du droit à l'alimentation

Souvent sont confondus le droit d'être à « l'abri de la faim », c'est-à-dire de ne laisser personne mourir de faim, et le droit à une alimentation « suffisante et adéquate », que l'on peut résumer au droit à bien manger, c'est-à-dire de manière saine, stable, durable, choisie – en quantité et en qualité. La précarité frappe cependant à la fois de larges tranches de consommateurs riches et d'agriculteurs riches ; et la malbouffe s'impose à tous.

En premier, elle touche des personnes en situation de précarité et/ou de pauvreté, souvent, mais pas toujours, sans emploi. Celles-ci n'ont pas assez de ressources économiques pour accéder à une alimentation de qualité, pour choisir ce qu'elles mangent. Elles vont de promo en promo dans les supermarchés discount afin de rajouter du beurre aux pâtes. En 2021, 600.000 personnes ont eu besoin de recourir à l'aide alimentaire en Belgique, généralement après autorisation préalable d'assistant·es sociaux. Des personnes qui, sans aide directe, ne savent pas se nourrir et qui, du même coup, sont condamnées à des produits low-cost ou à des invendus, à la charité, à du

¹ Le CréaSSA est un collectif qui s'est créé dans le courant de 2022 et regroupe des actrices et acteurs bruxellois et wallons d'horizons très divers réunis au sein d'un collectif informel – le collectif de réflexion et d'action sur une Sécurité Sociale de l'Alimentation (CréaSSA) – pour échanger leurs points de vue sur la forme que cette idée pourrait prendre en Belgique, étudier sa faisabilité, porter le projet auprès des responsables politiques, ainsi que mener ou soutenir des expérimentations locales de terrain.

don sans contre don, et finalement à l'exclusion sociale².

Deuxièmement, les agriculteurs et agricultrices (qualifiés de paysans lorsqu'ils adoptent des pratiques paysannes à la place des pratiques industrielles basées sur la monoculture) connaissent des revenus généralement faibles, même si de grandes variations existent, compensés en partie par des aides publiques (notamment via la Politique agricole commune). Ils sont souvent très endettés, entre autres à cause du prix des terres agricoles. Leur niveau d'endettement hypothèque leur avenir. Ils sont souvent en position de subordination dans leur capacité à fixer les prix par rapport aux grossistes. Ils font face à des coûts de l'énergie en hausse, ce qui impacte le coût des intrants (engrais, pesticide...) dont les monocultures sont dépendantes. Même si le métier continue de créer des vocations (travail en plein air, indépendance, lien avec la nature, possession foncière, nourrir les autres...), les difficultés économiques freinent la transmission des fermes et l'estent sérieusement le futur des diverses filières (élevage, cultures, maraîchage...).

Une forme de précarité se retrouve aux deux bouts de la chaîne alimentaire : la précarité des consommateurs et consommatrices, contraints à se fournir en low-cost, et la précarité des agriculteurs et agricultrices, contraints à fournir de grands volumes à faible prix à une industrie agroalimentaire qui, de son côté, se porte à merveille. En 2021, en pleine pandémie du Covid 19 avec les difficultés d'approvisionnement que l'on a connues, elle a réalisé une année de bénéfice historique³ – des sommes en milliards d'euros qui sont, à bien y penser, scandaleuses. De l'argent, il y en a donc, mais pas dans toutes les poches.

Les pauvres mangent mal, les riches mangent bien ?

Il ne faudrait pas croire que la pauvreté soit l'unique facteur qui conduit à mal manger. La malbouffe est en fait le lot quotidien de l'ensemble

de la population, à l'exception de certaines personnes motivées. En 2020 le bio ne concerne que 4,9 % des dépenses alimentaires des wallonnes, un chiffre bien supérieur à celui de la Flandre, mais aussi à la moyenne belge qui est de 3,5 %⁴. Autrement dit, 96,5 % des dépenses alimentaires ne sont pas bio. Le bio n'est sans doute pas le graal de la bonne nourriture, mais c'est un indicateur parlant. Le constat est le suivant : si les classes moyennes et supérieures de la population mangeaient des produits durables, généralement meilleurs pour la santé, il n'y aurait pas de problème à faire exister de solides filières agricoles durables.

Or, si les effets de la mauvaise alimentation sur la santé frappent, certes, plus durement les populations précaires, la malnutrition concerne bien l'ensemble de la population⁵. Environ la moitié de la population belge est en surpoids et près de 20 % est obèse. À 65 ans, le belge d'aujourd'hui a 66 % de « chance » d'avoir une ou deux maladies chroniques. 14 % des décès sont liés directement à la malnutrition ! Entre 2013 et 2017, 4,5 milliards d'euros ont été dépensés chaque année pour soigner les ravages du surpoids et de l'obésité : 3,3 en soins de santé, 1,2 en absentéisme au travail. La situation ne cesse en outre de se dégrader.

Au cœur de la proposition d'une SSA, le prix

S'il est vrai que la consommation alimentaire est loin de s'expliquer uniquement par le prix, celui-ci en constitue certainement la principale variable. Le low-cost est moins cher pour les précarisés, mais il est également moins cher pour les classes moyennes et supérieures. Il est « compétitif », car son prix ne reflète pas les dommages que la malbouffe produit sur la santé et sur l'environnement – alors que dans le bio, l'évitement des dommages environnementaux est bien intégré dans son prix qui est donc plus élevé. Nous pensons qu'il est de l'intérêt de tout le monde d'éviter les coûts cachés, de bien manger, avec des produits issus de filières justes et durables : les factures très salées en soins de santé et en dégradations environnementales

2 Bénédicte Bonzi, La France qui a faim : le don à l'épreuve des violences alimentaires, mars 2023.

3 L'Echo, Carte Blanche, « Taxons les surprofits de l'agro-industrie », octobre 2022.

4 <http://etat.environnement.wallonie.be/contents/indicatorsheets/MEN%206.html#>

5 FIAN, Etude 2022 : Droit à l'alimentation et nutrition : pourquoi il est si difficile de bien manger en Belgique ?

seront amoindries. Le plaisir de manger et le goût retrouveront leur place à table.

Qui doit payer ? Les précarisés, déjà écrasés par le coût exorbitant des loyers, pour qui l'alimentation est souvent la variable d'ajustement ? Ou bien les agriculteurs et agricultrices doivent-ils baisser encore leur prix, avec leurs exploitations qui ne sont déjà pas rentables ? Nous proposons plutôt de *mutualiser* une partie des coûts liés à l'alimentation à l'ensemble de la société, puisque c'est à l'ensemble de la société que bénéficiera un système alimentaire juste et durable. Cette mutualisation permet aussi d'assurer un contrôle politique partagé, sous la forme d'une concertation sociale qui doit s'inspirer des principes de la démocratie alimentaire. Elle assure une stabilité à long terme nécessaire pour transformer durablement les systèmes alimentaires.

L'idée est d'opérer de la même manière que ce qui a été fait pour la santé : mettre une partie des revenus de la société (cotisation sur le travail et contribution de l'État) en commun, pour garantir à tout le monde l'accès à des soins, en finançant le corps médical et paramédical, des structures et l'accès à des médicaments de base. L'idée est bien d'instaurer une 8^e branche de la sécurité sociale.

Nous décrivons ici la proposition formulée par le CréaSSA, et les enjeux et arguments qui se posent en suivant une structure en piliers : financement, redistribution et conventionnement.

Premier pilier : la contribution proportionnelle.

Le financement du dispositif est envisagé de deux manières, comme c'est le cas pour la sécurité sociale actuelle. D'une part, un prélèvement sur les revenus du travail, sur le salaire, avec une part de cotisation « travailleur » et une part de cotisation « patronale », tel que cela se fait traditionnellement pour la sécurité sociale existante. Ce prélèvement est évidemment proportionnel au montant du salaire, faisant de la sécurité sociale un outil de réduction des inégalités. Nous nous appuyons sur la phrase « De chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins » qui constituait la base de la sécurité sociale en France.

Pour l'instant, au sein du réseau, nous manquons de perspective pour déterminer s'il serait souhaitable que la part « patronale » soit plus importante que la part « travailleur », étant en-

tendu que les deux résultent du travail du/de la salarié·e, et que la contribution implique une participation aux décisions politiques liées à la future SSA. Il ne nous semble pas non plus souhaitable que la part « travailleur » soit égale à zéro, mais ceci n'a jamais été débattu en profondeur.

D'autre part, que devrait être la participation de l'État ou des pouvoirs publics, si nous ne sommes pas au clair quant à la part de financement qui devrait provenir des cotisations sur le travail par rapport à la contribution étatique (50-50 ? 60-40 ?) ? Il n'est en tout cas pas souhaitable que le financement repose uniquement sur le travail. En effet, la SSA ne propose pas un revenu de remplacement en cas d'impossibilité de travailler, comme le fait la pension (âge), la santé (incapacité physique), le chômage (pas d'emploi temporellement), l'invalidité, etc. Seules les allocations familiales ne relèvent pas d'un revenu de remplacement, mais d'un revenu complémentaire et c'est dans cette dernière logique que semble s'inscrire la SSA, car les besoins alimentaires sont quotidiens et à peu près égaux entre les individus.

Il nous semble utile de préciser que le financement de la part étatique devrait de préférence provenir : d'un impôt sur la fortune ; d'une taxation spécifique sur les profits et/ou les dividendes des multinationales de l'agroalimentaire ; d'une taxation sur les produits malsains (type taxe soda...) ou encore d'une contribution sociale généralisée. À ce stade, ces pistes sont des suggestions qui ne nous semblent pas obligatoires, et nous nous en remettons aux parlementaires ou aux futurs partenaires pour désigner la ou les meilleures options.

Concernant le financement, la question du montant est évidemment essentielle. Dans la perspective à long terme d'une SSA complètement réalisée, nous considérons qu'il faudra lever l'équivalent mensuel du budget alimentaire du quintile le plus bas de la population, ce qui correspond aujourd'hui à 150 euros par mois et par adulte. Pour les enfants, la somme serait diminuée de moitié. Au total, il s'agirait environ de la somme monumentale de 20 milliards d'euros par an pour l'ensemble de la Belgique. Toutefois, il convient de préciser que le dispositif sera progressif. Au-delà de la question de l'acceptabilité, l'offre (voir « conventionnement ») n'est en effet pas suffisante

Calcul SSA	CAS 1	CAS 2	CAS 3	CAS 4	CAS 5	CAS 6	CAS 7
	50 €	100 €	150 €	80€ si < 15 ans et 150€ si > 15 ans	25 €	150€/20%; 80€/adultes, 50€/ enfants	10 €
Coût SSA (en milliers)	6 858 844 €	13 717 687 €	20 576 531 €	18 952 725 €	3 429 422 €	11 768 016 €	1 371 768 €
Coût de gestion SSA (3%)	205 765 €	411 531 €	617 296 €	568 582 €	102 883 €	353 040 €	41 153 €
Coût total SSA	7 064 609 €	14 129 218 €	21 193 827 €	19 521 307 €	3 532 304 €	12 121 057 €	1 412 922 €
Taux de cotisation base salarié	3,90%	7,80%	11,70%	10,78%	1,95%	6,69%	0,78%
Taux de cotisation base salarié et indépendant	3,34%	6,69%	10,03%	9,24%	1,67%	5,74%	0,67%

pour répondre à la demande en produits alimentaires qui serait ainsi « créée ».

Louise Lambert, économiste, a proposé un tableau⁶ mettant en relation le niveau mensuel nécessaire avec le taux de cotisation requis pour le financement, dans un scénario où 100 % du financement serait assuré par des cotisations sur le travail. Ce n'est pas le scénario retenu, mais permet de donner un repère utile. À chaque cas, par colonne, correspondent un montant différent de l'allocation mensuelle et le taux de cotisation nécessaire pour le couvrir.

Deuxième pilier : la redistribution universelle

Il est clair que la proposition d'une SSA requiert un financement considérable. Sans cela, elle ne nécessiterait aucune implication politique ni économique. Au contraire, il s'agit bien d'un projet à défendre, d'un droit à conquérir. Il s'agit de choisir de mettre en commun une partie de la richesse produite nationalement pour réaliser le droit à l'alimentation. Nous voulons ici rappeler que l'argent ainsi mutualisé n'est pas perdu, au contraire, il est redistribué. Chaque milliard levé est un milliard remis en circulation dans l'économie réelle via les allocations. Si, pour les ménages aux revenus les plus élevés, il y aura effectivement une perte, car leur contribution sera supérieure au gain (exemple : 400 euros de contribution pour 150 euros de gain), la somme sera positive pour les ménages à revenu faible. Pour les revenus moyens (environ 3.000 euros brut), cela impliquerait une cotisation de 150 euros et un gain de 150 euros.

La redistribution doit être universelle, ce qui signifie qu'elle concerne tout le monde et n'entraîne aucune discrimination. Chaque citoyen ne recevra l'allocation sur une carte électronique,

type chèque alimentaire électronique, qui sera alimentée mensuellement dans ce but. Il ou elle pourra utiliser la carte comme une carte bancaire classique pour régler ses achats alimentaires. Tout le monde ayant la même carte, il n'y aura pas d'indiscrétion en caisse au moment des paiements, ni aucune stigmatisation ou différenciation sociale. Tout le monde ayant la même carte et le même droit, il n'y a pas de recours ou de non-recours possible.

Le CréaSSA est d'avis que la première forme de redistribution (contribution proportionnelle au revenu) pourrait être renforcée par l'allocation d'un montant supérieur pour les personnes précarisées. Ceci ne serait possible qu'à la condition *sine qua none* qu'aucune démarche spécifique ne soit nécessaire de leur part. Le bonus serait ainsi lié à un statut préalablement acquis : chômeur ou chômeuse, bénéficiaire du RIS, réfugié e, etc.

Le CréaSSA n'est pas au clair quant au bonus dont bénéficieraient les personnes précarisées, mais il serait compris entre +25 % et +50 %. Ainsi, les personnes précarisées pourraient toucher 150 euros par mois, quand les autres toucheraient 100 ou 80 euros (cas 6 dans le tableau de financement). La sécurité sociale concerne plus de 99 % de la population. Cependant, à notre grand regret, nous ne voyons pas comment en pratique la SSA pourrait directement bénéficier aux personnes sans papier ou non reconnues officiellement par l'État. En revanche, indirectement, les personnes hors circuits bénéficieront de meilleurs services d'aides d'urgence telles que l'aide alimentaire, puisque celle-ci sera moins sollicitée à la condition toutefois que les budgets de l'aide alimentaire ne varient pas.

Il faut noter que l'obligation de contribution au pot commun est la condition à partir de laquelle l'universalité de la redistribution peut

⁶ Ce calcul est un calcul rapide présenté lors de l'assemblée plénière du CréaSSA en décembre 2022. Il doit bien sûr être affiné.

être acquise. Les revenus sont obligatoirement imposés, les salaires contribuent nécessairement au budget de la sécurité sociale. C'est ainsi que la population se dote des moyens de réaliser ses droits. Tout le monde contribue, tout le monde bénéficie : cette forme d'autogestion est le principe de base de la sécurité sociale et la garantie d'un droit fondé par lui-même, et non pas tombé du ciel.

Troisième pilier : le conventionnement.

Le dernier pilier de la Sécurité sociale de l'alimentation consiste à désigner démocratiquement les aliments qui pourront être achetés avec les 150 euros. Seuls les produits alimentaires répondant à certains critères pourront être acquis. En France, les tenants de la SSA poussent la démocratie alimentaire au maximum : ce sont les citoyens organisés en caisse qui définiront les critères, lesquels sont complètement ouverts. Dans le CréaSSA, nous avons opté pour une version un peu différente. Les produits alimentaires devront cumuler trois critères au minimum pour être conventionnés : durabilité, prix juste y compris rémunération suffisante pour le producteur ou la productrice, et circuit court. Si d'autres critères supplémentaires ont été envisagés (« sain/nutritionnel », « condition de travail digne », issu de « l'économie circulaire », « non capitaliste » ...) aucun n'a été complètement accepté. Cela peut bien sûr être modifié à la suite des nécessaires discussions avec les partenaires du dispositif.

Dans tous les cas, par souci de simplification administrative, il nous semble préférable de nous en remettre à des labels existants impliquant déjà des contrôles, plutôt que de créer des organes de contrôle spécifiques. Par durabilité, il faut entendre ainsi que le produit respectera, par exemple, le label bio ou le label « C'Durable » ou le label « Nature et Progrès ». Pour le prix juste, on pourra se référer à un label tel que le label « prix juste » déjà existant en Wallonie, ou bien le label « commerce équitable ». Pour le circuit court, il s'agit plutôt du nombre d'intermédiaires (1 ou 2 ?) entre le consommateur et le producteur, que d'une distance kilométrique. De cette manière, il sera également possible de conventionner des produits importés, du chocolat, des bananes, du café, etc.

La charge administrative reposera sur celle ou celui qui produit ou transforme : ce sera à elle ou à lui de prouver auprès d'une administration, peut-être régionale (alors que la cotisation est fédérale), que son produit répond en effet aux critères établis et peut de ce fait être conventionné. En réponse aux critiques prévisibles de « lourdeur », cette charge sera largement compensée par l'accession, via un produit achetable grâce à l'allocation des consommateurs, à un marché conséquent et réservé.

Souignons que le conventionnement permet de contrôler où est dépensé l'argent. A la différence d'un chèque alimentaire non conventionné, nous sommes assurés qu'il ira soutenir les filières agricoles que la population estimera souhaitables de soutenir. Il privilégiera le local, le juste, le durable. Il s'agit donc d'une politique d'investissement indirect dans la transition des systèmes alimentaires, orientée par la demande, avec des montants conséquents et capables de financer ce que jusqu'ici aucun pays au monde n'arrive à financer.

Autour de la définition des critères se joueront les intérêts économiques et politiques. La démocratie alimentaire s'exprimera à plusieurs niveaux. D'abord, par un modèle de concertation sociale au niveau fédéral, qui regroupera l'ensemble des acteurs concernés par l'alimentation, et non pas uniquement le triptyque classique (état, syndicats et employeurs). Ensuite, par un contrôle parlementaire et gouvernemental exercé sur l'administration qui sera en charge de gérer le conventionnement. Enfin et surtout, par la consultation des Conseils de politique alimentaire, actuellement en gestation dans la plupart des grandes villes du pays, pour affiner les critères et faire vivre au plus près de la population les discussions et les débats sur le présent et le futur du système alimentaire : ce que nous voulons manger, ce que nous voulons produire et transformer, comment et pour qui.

Projets pilotes, projets concrets

Avant de terminer ce tour d'horizon des enjeux conceptuels de la proposition d'une SSA, rappelons que celle-ci est nourrie et construite autour et par les acteurs qui œuvrent au quotidien pour

améliorer l'accessibilité de l'alimentation de qualité à toute la population. La SSA est une arme massive dans la bataille des imaginaires autour du contrôle et de l'organisation du système alimentaire. Elle tire sa force de sa pertinence auprès des acteurs qui la portent et la soutiennent. La force du modèle théorique, dont les enjeux ont été ici posés, est d'être en relation avec le terrain, d'être interrogé, critiqué, soutenu par le terrain. Il faut un mouvement social réel pour porter une aussi ambitieuse proposition théorique, pour la rendre réaliste. Les expériences de terrain et les projets pilotes, tels que celui de la Bees Coop à Schaerbeek, ou de nombreux autres en France, nous guident et renforcent la proposition théorique. Il convient également de ne pas tout attendre de l'existant, et d'être prêt à prendre le risque de changer les choses – surtout lorsqu'elles sont difficilement acceptables.

Conclusion

La sécurité sociale de l'alimentation n'est pas une solution magique à tous les problèmes connus dans les systèmes alimentaires. Elle n'en est pas moins ambitieuse : garantir à tout le monde un revenu suffisant pour manger au moins correctement ; financer en partie le système alimentaire de demain, à partir de critères fixés démocratiquement. Elle ne sera pas en place demain, mais nous espérons que demain seront en place les premières étapes de sa mise en œuvre. Les élections de 2024 sont cruciales pour que soient prises les décisions nécessaires et ne peuvent pas être manquées.

Le projet n'est pas figé, de nombreuses versions et aménagements sont possibles. Il nous semble de toute façon peu pertinent de façonner de A à Z un modèle gravé dans le marbre. Les

incertitudes sont nombreuses et nous essayons de les réduire en discutant, en réfléchissant, en nous inspirant de l'histoire de la sécurité sociale actuelle. Les questions opérationnelles sont cruciales et les expérimentations apporteront certaines pistes, mais seule la mise en place réelle permettra d'y répondre complètement. En fonction de cela, la SSA instaurera de nouvelles relations dont la complexité doit empêcher de vouloir tout prévoir, tout anticiper.

Les grandes lignes de la proposition sont néanmoins irrévocables, constituées par les principes qui régissent les piliers (proportionnalité, redistribution universelle, conventionnement). En effet, le risque de cooptation par les acteurs économiques dominants est grand et il nous revient de tracer les lignes rouges et d'identifier les déclinaisons de la proposition qui, au lieu de réaliser le droit à l'alimentation, reviendraient à renforcer, par exemple, la position de l'agro-industrie. Nos sens interdits sont les suivants : supprimer le conventionnement : la proposition devient celle de chèques alimentaires qui seront utilisés en priorité dans le hard discount ; supprimer l'universalité : la proposition devient une aide sociale, une pauvre politique pour les pauvres ; supprimer la contribution proportionnelle : la proposition n'a plus d'effet redistributif et devient une politique publique peu assurée. Supprimer la démocratie alimentaire : le système alimentaire continuera d'être aux mains des géants mondiaux de l'alimentaire dans une logique de profit à tout prix.

La plastique reste toutefois souple à partir du squelette de base et laisse des marges de manœuvre pour adapter la SSA à venir à la réalité de négociations politiques ou de contraintes économiques ou juridiques qu'il n'est sans doute pas de notre ressort de mesurer complètement aujourd'hui. Le chantier est ouvert ...



9

Un chemin encore long vers une démocratie alimentaire effective

Zoé MAUS • CIEP-MOC

Les quelques articles de cette étude dressent un constat sans ambiguïtés. Nous ne pouvons continuer à accepter que la manière dont notre alimentation est produite, transformée et distribuée soit définie par les acteurs de l'agro-business et de l'industrie agro-alimentaire. Les différents auteurs ont pointé les défaillances du système actuel et l'urgence de sortir de l'impasse si nous voulons « nourrir l'humanité » pour les décennies à venir sans se mettre en danger.

Il est important de pouvoir mener la réflexion et agir à différents niveaux avec les citoyens pour redessiner complètement notre système alimentaire, dans tous ses aspects. En effet, si la transition alimentaire est souvent pensée comme un changement des pratiques alimentaires des mangeur.euses, il est primordial de changer radicalement l'offre (en sortant du système agro-industriel) et de ne plus mettre la responsabilité de la malbouffe sur les seules épaules citoyennes. Ce renversement de perspective doit permettre de sortir de la situation actuelle de dépendance par rapport au système agro-alimentaire et à la grande distribution qui, par leur situation de quasi-monopole, dictent les lois du secteur, tant pour ce qui est des normes sanitaires, que pour ce qui est produit et la manière de le produire.

Pour dépasser les alternatives inoffensives et mettre en place cette démocratie alimentaire qui garantirait le droit à l'alimentation pour toutes et tous, c'est collectivement, sur le terrain, que nous devons nous mobiliser, au sein de nos organisations ou en tant que mouvement mais aussi en tissant des relations plus étroites avec l'ensemble des acteurs (mouvements paysans et associatifs, ré-

seaux créés autour de l'agriculture paysanne, coopératives d'achat ou de plateformes de réflexion comme le CréaSSA, organisations non gouvernementales, représentants des travailleur.euses, etc.) défendant un autre système alimentaire, au Nord et au Sud de la planète. Intégrer d'autres formes de penser l'alimentation, mettre en exergue les interdépendances et donner la voix aux mouvements sociaux et acteurs du Sud semble être en cohérence avec les récentes orientations prises par le MOC lors de son Congrès et la volonté d'internationalisation.

Ce réseautage et cette réflexion internationale doit s'accompagner d'un travail politique pour créer un rapport de force permettant d'exiger des politiques plus cohérentes, dans tous les domaines (santé, commerce, consommation, agriculture, etc.). Cela est d'autant plus crucial qu'on ne pourra changer un système sans agir de manière transversale et sans s'arrêter aux limites des différents niveaux de pouvoir tels qu'on les connaît en Belgique. À l'approche des élections de 2024, il importe de pouvoir mettre ces questions à l'ordre du jour, afin que les mesures nécessaires soient portées par les prochains gouvernements.

Pour permettre ce plaidoyer politique et renforcer notre action, nous devons également pouvoir cartographier et rendre visible ce qui existe au sein de nos mouvements et organisations en Wallonie et à Bruxelles, mais aussi ce que les partenaires du Sud (de WSM mais aussi de la CSC ou de la MC) mettent en place à ce sujet.

Les perspectives évoquées dans cette étude, que ce soit la proposition de sécurité sociale de l'alimentation, la mise en œuvre d'une démocratie

48

alimentaire ou le fait de réfléchir à l'alimentation comme commun ne sont bien sûr que des pistes. Elles ne sont pas les seules et différents autres aspects auraient pu être mis en avant pour avancer dans cette cartographie des possibles. Par exemple, le point de vue des travailleuses et des femmes aurait pu être plus amplement développé et nous aurions pu valoriser de manière plus approfondie certaines des initiatives mises en place dans nos organisations. Nous pensons ici aux réflexions menées par les organisations syndicales au sein de RISE (le réseau intersyndical de sensibilisation à l'environnement) sur l'alimentation durable et les recettes pour agir en entreprises ou aux réflexions menées par la MC sur les liens entre alimentation et santé. Nous aurions pu également développer le travail sur la sécurité sociale de l'alimentation

effectué par la Fédération MOC du Luxembourg en partenariat avec le CPAS de Martelange, ou les activités des Tables d'Autres du MOC Charleroi-Thuin. Les Équipes populaires et Vie Féminine ont également mené, à différents niveaux de leurs mouvements, des réflexions citoyennes qu'il faudrait valoriser et diffuser.

Cette étude n'est en réalité qu'un point de départ, le bout de la ficelle qu'il nous faut dérouler pour reprendre le contrôle de nos systèmes alimentaires de manière démocratique (tant au niveau social, économique, politique que culturel), et, comme nous y invite la démarche d'éducation permanente, en mettant en place des alliances fortes permettant une réflexion et une mise en action porteuse de sens et de changement pour l'ensemble des citoyennes.



10 Pour aller plus loin : bibliographie non exhaustive

Zoé MAUS • MOC-CIEP

- ARIES Paul, *Une histoire politique de l'alimentation, Du paléolithique à nos jours*, Max Milo Editeur, 2016.
- ATELIER PAYSAN, *Reprendre la terre aux machines*, Editions du Seuil, 2021.
- BRICAS Nicolas, CONARÉ Damien, WALSER Marie, *Une écologie de l'alimentation*, Versailles, Ed. Quæ, 2021.
- COALITION CONTRE LA FAIM, Cohérence des politiques pour systèmes alimentaires durables, publication en ligne : <http://www.coalitioncontrelafaim.be>
- COLLART DUTILLEUL François, *Nourrir, Quand la démocratie alimentaire passe à table*, Les Liens qui Libèrent, 2021.
- COLLECTIF, *Sécurité sociale de l'alimentation, Encore des patates !? Pour une sécurité sociale de l'alimentation*, 2021.
- Collectif ENOKI, *Un dîner sans labeur*, JBE Books, 2023.
- DELCOURT Laurent (coordination), « Un système alimentaire à transformer », dans *Alternatives Sud*, Volume XXVIII - 2021, n°4, 12/2021, Ed. Syllepse.
- DUFUMIER Marc, LE NAIRE Olivier, *L'agroécologie peut nous sauver*. Entretiens – PARIS : ACTES SUD, 2019/05.
- FAO. 2023. *Résumé de La situation des marchés des produits agricoles 2023. Pour une transformation des systèmes agroalimentaires : connaître le coût véritable des aliments*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc7937fr>
- FIAN Belgium, *Réenchanter la souveraineté alimentaire. Face aux nouvelles menaces de l'agrobusiness, réinventer la lutte*, Bruxelles, 2021.
- FISCHLER Claude, *Les alimentations particulières, mangerons-nous encore ensemble demain ?*, Ed. Odile Jacob, Paris, 2013.
- GHIJSELINGS Amaury, *Éradiquer la faim, une chimère ?* Points Sud, CNCD, septembre 2023.
- LETOURNEAU Lyne et PIGEON Louis-Étienne (dir.) *L'éthique du hamburger – Penser l'agriculture et l'alimentation au XXIe siècle*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2018.
- OUASSAK Fatima, *La Puissance des Mères*, Ed. La Découverte, Paris, 2020.
- OUASSAK Fatima, *Pour une écologie pirate*, Ed. La Découverte, Paris, 2023.

- PATUREL Dominique et NDIAYE Patrice, *Le droit à l'alimentation durable en démocratie*, Champs social Éditions, 2020.
- PETERSELL Laura et CERTENAIS Kevin, *Régime général, Pour une sécurité sociale de l'alimentation*, Riot Editions, Collection : Travailler le travail, 2022.
- RAMEL Magali, coord. en collaboration avec Luc BODIGUEL, Pierre-Etienne BOUILLOT, Priscilla CLAEYS, Tomaso FERRANDO, Christophe GOLAY, Elisabeth LAMBERT et Fabrice RIEM, *Le droit à l'alimentation pour une transition juste vers des systèmes alimentaires durables : Comment le droit à l'alimentation peut fonder et guider les travaux de la Commission européenne sur une législation cadre européenne (FSFS) pour des systèmes alimentaires durables*, Bruxelles, Belgique. FIAN, 2023.
- RAWORTH Kate, *La Théorie du Donut*, Ed. Plon, Paris, 2018.
- SHIVA Vandana, *Qui nourrit réellement l'humanité ?*, Ed. Actes Sud, collection Babel Essais, 2020.
- STEEL Carolyn, *Ville affamée, comment l'alimentation façonne nos vies*, Ed. Rue de l'Échiquier, 2016.
- STEEL Carolyn, *Sitopia : comment la nourriture sauvera le monde*, Éditions Rue de l'échiquier, 2021.
- VERSCHUUR C (dir.), *Du grain à moudre. Genre, développement rural et alimentation*, 2011, pp. 341-359. Actes des colloques genre et développement. Berne : DDC. Commission nationale suisse pour l'UNESCO ; Genève : IHEID.
- WELTHUNGERHLFE, *Une planète, zéro faim : promouvoir des systèmes alimentaires équitables durables et résilients*, 2022, disponible en ligne, https://www.welthungerhilfe.org/fileadmin/pictures/publications/en/project_and_professional_papers/2022-promouvoir-des-systemes-alimentaires-equitables-durables-et-resilents-guide-dorientation-FR.pdf.
- ZEITOUN Jean-David. *Le Suicide de l'espèce. Comment les activités humaines produisent de plus en plus de maladies*, Paris, Denoël, 2023.

Sites Utiles :

- Chaire Unesco Alimentations du Monde : <https://www.chaireunesco-adm.com/>
- Collectif CréaSSA : <https://www.collectif-ssa.be/creassa/>
- FAO : www.fao.org/hunger/fr/
- IPES FOOD : <https://ipes-food.org/>
- Réseau Salariat : www.reseau-salariat.info/
- Sécurité sociale de l'Alimentation : <https://securite-sociale-alimentation.org/>
- Via Campesina : <https://viacampesina.org/fr/>



de Mouvement Social, scrl

Éditrice responsable : Christine STEINBACH, chaussée de Haecht, 579 – 1030 Bruxelles.